France
ILLUSTRATION

N° 118 — 3 JANVIER 1948 — 50 FRANCS

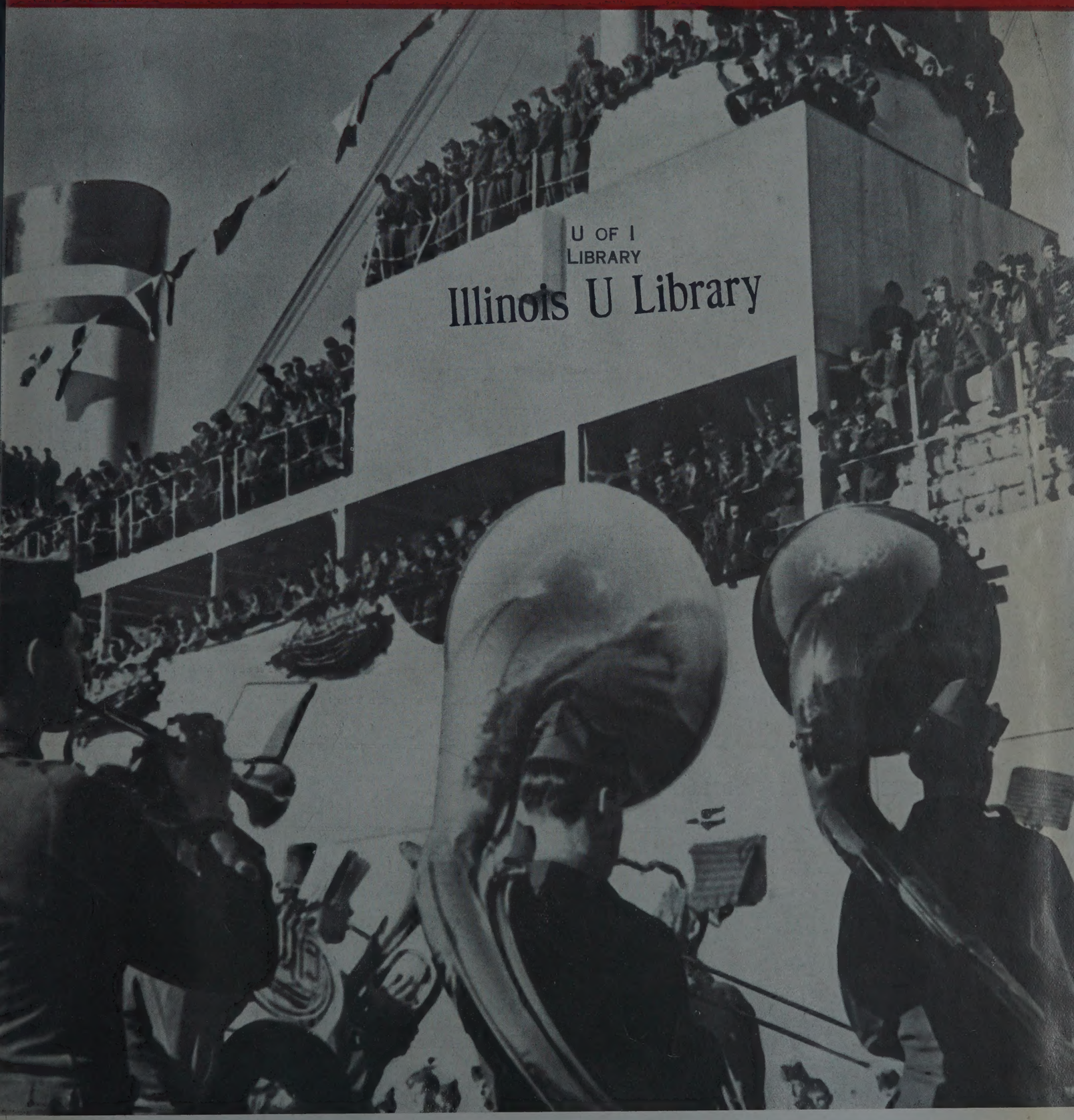

U OF I
LIBRARY
Illinois U Library

LES TROUPES AMÉRICAINES QUITTENT LA MÉDITERRANÉE OCCIDENTALE

Conformément aux stipulations du traité du 10 février 1947, devenu exécutoire le 15 août dernier, les troupes américaines évacuent le territoire de la République italienne, dont le gouvernement de Washington déclare qu'il garantira l'intégrité. C'est à ce même moment que la Grèce paraît menacée d'une sédition du fait de la proclamation du général Markos et que l'état-major américain prendrait en main l'organisation militaire dans ce pays.

Phot. I. N. P.

TÉLÉPHONES
Administration : TRUdaine 82-54
Rédaction : TRUdaine 78-47

France ILLUSTRATION

REVUE HEBDOMADAIRE - 13, rue Saint-Georges, Paris-9e

ADRESSE TÉLÉGRAPHIQUE :
ÉDIFRANCILUS
Chèques postaux : PARIS 4670-19

TARIF DES 4 CATÉGORIES D'ABONNEMENT

L'abonnement n° 1 donne droit aux 49 numéros d'actualités.

L'abonnement n° 2 est formé des 49 numéros d'actualités et de la collection de « France-Illustration littéraire et théâtrale »

L'abonnement n° 3 se compose des 52 numéros annuels, dont les 3 numéros spéciaux.

L'abonnement n° 4 comprend les 52 numéros annuels, dont les 3 numéros spéciaux, et la collection complète de « France-Illustration littéraire et théâtrale ».

FRANCE ET COLONIES FRANÇAISES :

	ABONNEMENT N° 1	ABONNEMENT N° 2	ABONNEMENT N° 3	ABONNEMENT N° 4
Un an . . .	2.250	2.650	2.750	3.150
6 mois . . .	1.125	1.325	1.375	1.575

ÉTRANGER :

	ABONNEMENT N° 1	ABONNEMENT N° 2	ABONNEMENT N° 3	ABONNEMENT N° 4
Un an . . .	2.800	3.300	3.450	3.950
6 mois . . .	1.400	1.650	1.725	1.975

FRANCE-ILLUSTRATION LITTÉRAIRE ET THÉATRALE
(réservée exclusivement à nos abonnés) paraissant le 15 de chaque mois.

France et Colonies . . . Un an **400 fr.**
Étranger . . . . . Un an **500 fr.**

Les abonnements partent obligatoirement du 1er de chaque mois. — Les abonnements seront servis dans les limites de la disponibilité du tirage.

Les demandes de changement d'adresse doivent être accompagnées de la dernière bande et de **10** fr. en timbres-poste.

Droits de reproduction pour le texte et les illustrations réservés pour tous pays. — Les manuscrits, insérés ou non, ne sont jamais rendus et ne peuvent faire l'objet d'une réclamation.

TABLE DES MATIÈRES, 4e trimestre 1945 : **4 fr.** ; 1er semestre 1946 : **8 fr.** ; 2e semestre 1946 : **8 fr.** — Frais d'envoi : **3 fr. 50** par fascicule.

LE **PROCHAIN** NUMÉRO DE

France ILLUSTRATION
LITTÉRAIRE ET THÉATRALE

COMME LE CID !
Chronique de Robert KEMP

CONTE POUR L'ÉPIPHANIE
Nouvelle inédite de Lucienne DESNOUES

COULEURS DU TEMPS
Revue en deux actes et vingt et un tableaux
de Paul COLLINE et Jean RIEUX

PARAITRA LE **15 JANVIER**

France ILLUSTRATION

GEORGES OUDARD
DIRECTEUR GÉNÉRAL

QUATRIÈME ANNÉE • NUMÉRO 118 • 3 JANVIER 1948

LES ANGLAIS ONT RENDU HOMMAGE AUX ANIMAUX « MORTS POUR LE PAYS »

Un camion dispensaire pour les animaux a été inauguré par le Révérend Alan Don, doyen de Westminster, en souvenir des animaux « qui trouvèrent la mort en service commandé de 1939 à 1945 ». On voit, au premier plan, le chien « Ricky », médaillé pour le travail de détection de mines qu'il effectua en Hollande.

Phot. N. Y. T.

42168

Les dépouilles de Norvégiens morts en Allemagne arrivent à Oslo.

DÉCEMBRE

Le général Mash a remis la grand-croix de la Légion d'honneur au général américain Mark Clark.

Les ministres du nouveau cabinet de M. de Gasperi. Au-dessous : *arrivage d'œufs hollandais à Paris.*

1947

A Sofia, M. Dimitrov accueille le premier ministre Enver Hodja.

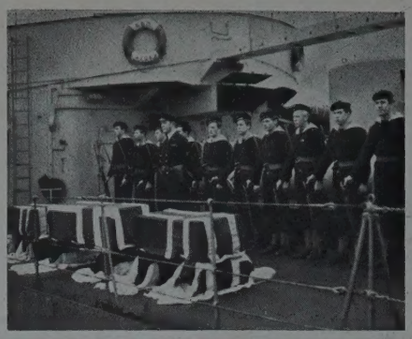

M. Alexandre Panynshkin, nouvel ambassadeur de l'Union soviétique à Washington.

DERNIÈRE SEMAINE

M. Dimitrov appose sa signature au bas de la nouvelle constitution votée par le parlement.

ÉVÉNEMENTS DU MONDE

La tension internationale. — *Le général Markos, chef des insurgés communistes qui contrôlent certaines régions du nord de la Grèce, annonce, le 24 décembre, la formation d'un « gouvernement de la Grèce libre ». De violents combats se déroulent dans les secteurs de Janina et de Konitza.*

La tension avec l'U. R. S. S. s'accroît en Iran avec la désignation au poste de premier ministre du docteur Hakimi, qui s'était déjà opposé à la politique russe en 1945, et la publication d'un accord avec les Etats-Unis prévoyant l'encadrement de l'armée iranienne par des officiers américains.

Cependant, l'accord économique anglo-soviétique portant sur l'échange de 500.000 tonnes de blé russe contre du matériel d'outillage britannique est signé, le 27 décembre, à Moscou.

L'aide à l'Europe. — *Le président Truman signe, le 23 décembre, la loi sur l'aide intérimaire aux pays d'Europe. Le « train de l'amitié » quitte Paris et arrive, le 24 décembre, à Marseille* *(voir page 22).*

Le problème allemand. — *L'agence des réparations de Bruxelles répartit entre dix-huit nations les équipements d'usines de guerre allemandes représentant 2.500.000 livres sterling. A la suite de l'accord anglo-franco-américain conclu à Berlin le 23 décembre, la France obtient l'augmentation de la proportion de coke dans les exportations charbonnières allemandes qui lui sont destinées. Ainsi sera-t-il possible d'accroître sensiblement la production sidérurgique française.*

U. R. S. S. — *Le maréchal Staline célèbre, le 21 décembre, son soixante-huitième anniversaire. Il recueille le même jour 100 % des suffrages aux élections municipales de Moscou.*

Italie. — *Après dix-huit mois de discussion, l'Assemblée constituante adopte, le 22 décembre, la Constitution de la République italienne. Cette Constitution est proclamée et publiée le 26 décembre. Elle entrera en vigueur à partir du 1er janvier 1948.*

Chine. — *La poussée communiste vers Moukden serait enrayée. Le Yuan législatif fixe au 25 décembre le début du régime constitutionnel devant remplacer la « période de tutelle » du Kouomintang (voir page 19).*

FRANCE. — *Après trois jours et deux nuits de délibération, l'Assemblée nationale adopte, le 23 décembre, par 300 voix contre 268 (183 communistes, 85 R. P. F. et apparentés) et 35 abstentions, le projet de loi portant prélèvement exceptionnel de lutte contre l'inflation (voir à ce sujet le « bilan national », page 3). Les propositions de M. René Mayer, ministre des Finances, sont modifiées en faveur des petits commerçants et petits cultivateurs.*

Le gouvernement fixe, le 27 décembre, le nouveau salaire minimum vital à 10.500 francs par mois, avec effet au 1er décembre 1947.

L'Assemblée nationale adopte, le 27 décembre, le budget civil de 1948.

Plusieurs personnalités politiques, syndicales et littéraires lancent, le 23 décembre, un appel en faveur de la « Troisième Force », dont les objectifs sont précisés, le 27 décembre, par le Comité national du M. R. P.

La lecture des journaux communistes est interdite dans les casernes.

Union française. — *Le Conseil des ministres donne, le 23 décembre, pleins pouvoirs à M. Bollaert pour négocier en Indochine. L'ex-empereur d'Annam Bao Dai quitte Hong-Kong, le 24 décembre, afin de se rendre en Europe. A son passage à Karachi, le 27 décembre, il déclare que des conversations avec les représentants français pourraient avoir lieu en Suisse ou à Londres, et qu'il a l'espoir d'une solution prochaine.*

ARTS, SCIENCES, LETTRES

M. Alfred Merlin est élu président de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. Il assume, en outre, les fonctions de président de l'Institut de France.

Les membres de l'Académie Goncourt décident, le 24 décembre, d'intenter une action en justice pour protester contre l'attribution d'un pseudo-prix Goncourt par MM. Sacha Guitry et René Benjamin à M. Kléber Haedens.

Louis Jouvet reprend, au théâtre de l'Athénée, le « Don Juan » de Molière.

LE BILAN NATIONAL

L'ordre social rétabli, le gouvernement s'est attaqué au problème économique. Aux conversations que le ministre des Affaires économiques et des Finances avait eues avec toutes les grandes organisations ouvrières, patronales, familiales et agricoles a succédé, à partir de la mi-décembre, une semaine d'activité intense des cabinets ministériels. Un plan général de redressement était en gestation qui, présenté à l'Assemblée nationale par M. René Mayer, y rencontra de graves oppositions.

Axé sur une opération de déflation massive, il comportait, en effet, l'institution d'un prélèvement exceptionnel de 160 milliards à recouvrer par tranches, au cours du premier semestre de 1948. L'énormité du chiffre, le nombre des assujettis et la rapidité du règlement exigé ébranlèrent le loyalisme du parlement pour un cabinet qu'il venait pourtant de soutenir sans défaillance pendant les grèves.

Jamais, toutefois, l'inspiration d'une politique financière n'avait été plus claire. Si le gouvernement avait choisi de retirer du circuit monétaire 160 milliards de francs en six mois, c'était parce qu'une étude approfondie des conditions économiques réelles avait auparavant conduit la commission du bilan national a évaluer à 170 milliards le surcroît de revenus privés qui découlerait des augmentations de salaires. Il fallait à tout pris éviter que ce gonflement du pouvoir d'achat total ne vienne aggraver le déséquilibre entre les ressources matérielles disponibles et les moyens de paiement surabondants qui s'offrent pour les acquérir.

Car, si certaines catégories de la population ont, à bon droit, l'impression de disposer de revenus réels insuffisants, la statistique économique démontre que le revenu monétaire du pays a constamment dépassé, au total, le niveau qui aurait correspondu à la valeur des produits et services disponibles.

Telles sont, en effet, les conclusions unanimes de la commission du bilan national, instituée il y a trois mois auprès du commissariat général au Plan.

Composée de quelques hauts fonctionnaires et de trois membres représentant respectivement le Conseil national du patronat français, la Confédération générale de l'agriculture et la Confédération générale du travail, cette commission, que présidait M. Jean Monnet, déposait son rapport au moment même où M. René Mayer ébauchait le programme financier qui gardera son nom. Au poste de directeur de son cabinet, le nouveau ministre des Finances appelait un collaborateur direct du commissaire général au Plan, l'un des auteurs de celui-ci était nommé sous-secrétaire d'Etat aux Affaires économiques.

BILAN NATIONAL POUR 1948

	Milliards de francs	
Ressources agricoles (au prix de détail) ...	1.765	
— industrielles ...	2.212	
Services rendus par l'État ...	387	
Autres services ...	271	
Apport extérieur net ...	259	
Total ...	4.894	4.894
Demandes des services publics ...	552	
Investissements publics et privés ...	968	
Demandes des particuliers ...	3.739	
Total ...	5.259	5.259
Excès des demandes sur les ressources ...		**365**

C'est assez dire que le bilan national mérite quelque attention : il a été, au cours des dernières semaines de 1947, le fil d'Ariane des économistes théoriciens et praticiens dans le labyrinthe d'une situation désespérée.

Renonçant au concept classique de l'inflation envisagée comme un gonflement des signes monétaires ou des crédits, la commission s'est attachée à apprécier aussi exactement que possible la valeur globale de la production nationale de biens et de services. Parallèlement, elle a cherché une estimation de la somme des revenus privés et publics susceptibles de s'employer au paiement de cette production.

Un tel travail a évidemment exigé une analyse approfondie de tout le système des échanges et des transferts de revenus entre les citoyens.

Celui qui aborde pour la première fois les tableaux de la comptabilité nationale ainsi présentée éprouve quelque peine à s'orienter. Aussi bien, ce premier essai de clinique monétaire gagnera-t-il beaucoup a être poli par l'usage que ne manqueront pas d'en faire tous les responsables de la politique économique française.

Tel quel, le bilan national supporte d'être résumé d'une manière des plus concises.

Pour le seul premier semestre, l'excès des demandes sur les ressources atteindrait déjà 199 milliards. Il serait porté à 370 milliards par les hausses de salaires qui, augmentant la demande, ne trouvent évidemment pas de contre-partie en ressources.

Tous les chiffres du bilan sont, en effet, arrêtés au 20 novembre, c'est-à-dire à une date antérieure aux aménagements de salaires et aux répercussions dans les prix de la hausse initiale du charbon, de l'électricité, des transports et de l'acier.

Si important que soit l'écart mis en lumière par le bilan, il est calculé, disent les auteurs, sur la base d'une utilisation maximum de la capacité de production française. Il tient compte d'un volume d'importations de 437 milliards et de 178 milliards d'exportations.

De ces constatations, M. Monnet et ses collègues déduisent la conséquence suivante :

> « Les disponibilités de produits de consommation, notamment alimentaires, ne pouvant être rapidement accrues ni par la production intérieure ni par les importations, l'équilibre ne peut être rétabli, dans l'immédiat, que par une *limitation sous forme d'épargne ou d'impôts des revenus dépensables*, qui, en ramenant les revenus effectivement dépensés au niveau des produits de consommation effectivement disponibles permette de couvrir les besoins de financement correspondant à un financement satisfaisant des services publics et aux investissements nécessaires au développement de l'activité économique. »

« La stabilisation, ajoute le rapport de la commission, n'implique aucun sacrifice, si ce n'est celui des illusions. »

On remarquera qu'en recommandant la limitation des revenus dépensables, le rapport semble en reporter tout le poids sur les particuliers et ne fait pas allusion à un allégement possible des dépenses publiques. En poussant loin l'analyse de ces dernières, la commission du bilan a constaté, en effet, que la demande propre du secteur public en biens et en services, même en excluant la Sécurité Sociale et en incluant les investissements, ne représente pas la moitié du total des dépenses. L'autre moitié représente une simple attribution de revenus ou de capitaux à des particuliers, notamment au titre de la dette et des dommages de guerre.

Quant aux dépenses de personnel, la commission a estimé qu'elles étaient équivalentes au « produit net » des services publics, c'est-à-dire qu'une économie sur le personnel se traduisait par une réduction égale de la valeur des services rendus par l'Etat, qui se trouve portée parmi les ressources. L'opération serait donc blanche du point de vue comptable.

Il y a là un artifice de raisonnement un peu bien subtil, qui fera certainement couler beaucoup d'encre. Pousser la subtilité à l'absurde ne serait pas difficile et l'on démontrerait que 20 millions de fonctionnaires, rendant au pays des services évalués au montant de leurs traitements, règlent définitivement le problème de l'inflation. Mais il faudrait vivre de services.

L'Assemblée nationale n'a pas voulu que cette critique pût lui être adressée. Avant d'aborder le débat des projets fiscaux qu'avait inspirés le rapport de la commission du bilan, elle a décidé de réduire de 10 % le total des dépenses publiques.

Mais, ce geste accompli, il fallait encore, à quelques mois d'une consultation électorale que la conjoncture politique rendra peut-être inévitable, adopter des dispositions forcément impopulaires.

Le plan gouvernemental était sévère. Les industriels et commerçants, dont le bénéfice imposable de 1947 n'atteignait pas 15.000 francs, devaient payer 5.000 francs, les agriculteurs, dont le bénéfice imposable était inférieur à 16.000 francs, étaient taxés de 10.000 francs. Une échelle progressive s'appliquait aux tranches de revenus supérieures,

COMMENT S'ÉVALUE LA PRODUCTION NATIONALE TOTALE

Production nationale brute
(non compris les biens exportés).

Alimentaire	1.765
Biens de consommation	898
Logement	74
Vêtements, textiles et cuirs	515
Divers	324
Equipement mécanique	220
Matériel de transport	200
Bâtiment et Travaux publics	351
Armement	36

4383

Solde des échanges extérieurs de matières premières — 135

135

4248

aboutissant à prélever l'équivalent d'une année de bénéfices imposables de l'industrie, du commerce, de l'agriculture et des professions libérales.

Quoique fortement malmené par les deux Chambres, le projet de prélèvement exceptionnel, combiné avec l'émission d'un emprunt qui permettra aux assujettis de s'en exonérer, doit opérer une ponction sur les disponibilités excédentaires. Appliquée au moment même où la conjoncture monétaire sera le plus critique du fait de l'augmentation des salaires, cette saignée tend également à débarrasser le gouvernement de ses soucis de trésorerie les plus pressants.

Mais il s'en faut que ce plan d'assainissement ait recueilli tous les suffrages. On lui a reproché, notamment, d'imposer à beaucoup d'entreprises honnêtes un effort financier insupportable. Le rétrécissement brusque des trésoreries, sévèrement éprouvées déjà par les hausses récentes de salaires, risque, a-t-on dit, de provoquer, dans les premiers mois de 1948, une véritable crise de déflation. La chute de production qui en résulterait serait une catastrophe pour un pays sous-approvisionné. Le recours aux banques peut évidemment tempérer cet inconvénient ; mais, alors, l'inflation nécessaire des crédits ne manquera pas de se réfléchir dans les situations de la Banque de France, si bien que le bénéfice technique de l'opération sera annulé en grande partie.

L'impunité fiscale dont continuent à jouir les trafiquants et les accapareurs n'a pas été dénoncée avec moins d'insistance que les risques économiques. C'est dans les eaux troubles du marché parallèle que se trouvent les milliards de revenus excédentaires, mais nul percepteur n'a encore réussi à les y aller pêcher.

Pour la défense de son plan, le ministre des Finances a, de son côté, aligné des arguments de poids. S'il a reconnu que certaines injustices étaient fatales et certains risques inévitables, il a contesté l'effet restrictif des mesures envisagées. L'hypothèse ministérielle, c'est qu'il existe, à l'usine comme à la ferme, et plus encore à l'entrepôt, des stocks de produits disponibles que la nécessité de souscrire à l'emprunt obligera leurs détenteurs à liquider.

De cette liquidation forcée le gouvernement attend une détente salutaire de la pression exercée sur les prix. En matière d'articles alimentaires il se prépare à réaliser des importations qui contribueront à rapprocher le niveau de l'offre de celui de la demande.

C'est, d'ailleurs, dans le domaine des prix que M. René Mayer a voulu adopter les principes les plus neufs. Au lieu de laisser la marée inflationniste emporter successivement les digues fragiles du contrôle, il prétend laisser la plupart des prix trouver rapidement un niveau d'équilibre avec le pouvoir d'achat disponible.

La manœuvre est rendue périlleuse par la nécessité d'apurer préalablement un arriéré de hausses en puissance concernant les prix de base du charbon, de l'électricité, des transports et de l'acier. Ces hausses, se combinant avec les relèvements de salaires (qui se substituent à l'indemnité mensuelle provisoire de 1.500 francs accordée pendant les grèves), gonflent excessivement les prix de revient.

D'autre part, le gouvernement se propose de rendre la liberté à un grand nombre de prix industriels jusqu'alors taxés. Cette liberté longtemps attendue se traduira-t-elle par une poussée nouvelle de la hausse, comme le cas s'est produit dans des pays mieux placés, comme les U. S. A., au moment de l'abandon des contrôles de guerre, ou sera-t-elle disciplinée par l'action professionnelle ou la concurrence classique? C'est l'inconnue de 1948.

Si incertaine que soit l'issue de l'expérience en matière de prix industriels, elle se présente sous un jour plus favorable que pour les prix agricoles, dont l'évolution reste rien moins que rassurante.

Les premiers mois de l'année verront, en effet, se produire, avec un fléchissement saisonnier des fournitures de denrées, d'autant plus grave

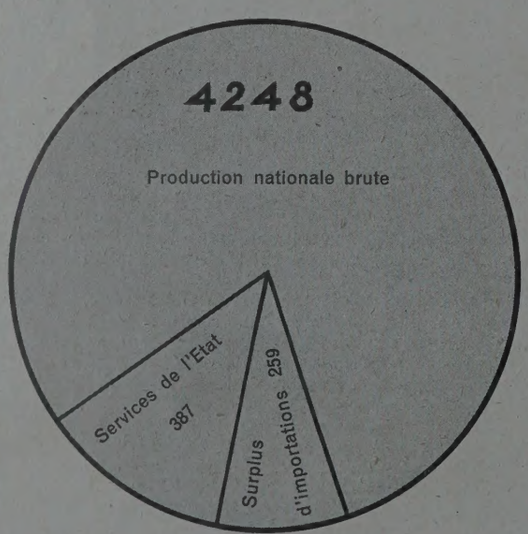

Sources de la Consommation

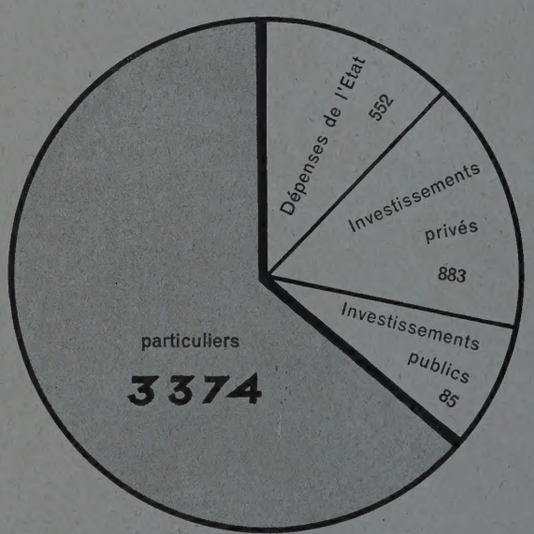

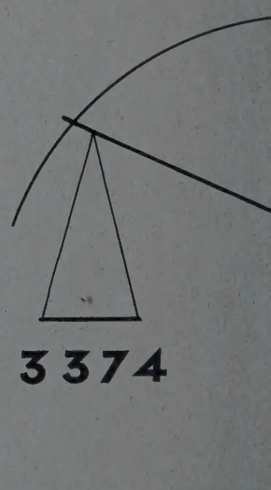

Consommation possible

cette année que les conditions météorologiques de 1947 ont été plus défavorables, un afflux sensible de revenus supplémentaires entre les mains des classes essentiellement consommatrices. Quelques importations habiles, quelques déblocages de stocks officiels suffiront-ils à briser la poussée de hausse qui paraît fatale ? C'est douteux, étant donné surtout les prélèvements fiscaux assez sévères opérés, à ce moment même, dans le milieu paysan, qui n'y est pas accoutumé.

Ainsi, les chances de stabilisation paraissent reposer surtout sur le jeu purement mécanique des facteurs monétaires, mis en cause par la brusque réduction du volume des moyens de paiement. Mais il serait surprenant que cette réaction de l'appareil économique soit, à tout instant et pour toutes les catégories, conforme à l'idéal de sauvegarde du pouvoir d'achat.

Ce dernier se trouve d'ailleurs atteint par d'autres mesures financières d'application immédiate, comme le relèvement du prix des tabacs et des droits d'importation, tandis que la consommation domestique du gaz et de l'électricité est à son tour frappée.

Le gouvernement de M. Schuman a eu le rare mérite de poser clairement le problème du déséquilibre monétaire — qui n'est pas seulement celui du déficit budgétaire, comme on a tendance à le croire. Il n'a pas pu éviter l'écueil d'une législation fiscale de circonstance ni celui d'un programme dont les dispositions, parvenues à un degré de mise au point inégal, donnent une impression et comportent un risque de disparate.

Soumis aux assauts conjugués du parti communiste et du R. P. F., il n'a réussi à franchir le cap du contrôle parlementaire qu'à de très faibles majorités. Trop faibles, peut-être, pour s'engager dans la voie douloureuse d'un redressement qui exige de tous les Français les plus grands sacrifices et la plus entière abnégation.

ROGER MAUREL.

Ces diagrammes figurent la structure du revenu national et de son emploi en 1948 (d'après une évaluation faite le 20 novembre 1947).

En haut, à gauche : *Répartition du produit des activités nationales d'après leur nature. Toutes les productions de biens et de services y sont comprises, à l'exclusion des services administratifs. L'évaluation est faite, dans chaque cas, aux prix payés par l'utilisateur final.*

Au-dessous : *Division entre les catégories consommatrices.*

La ressource nationale totale (4.894 milliards) s'obtient en ajoutant au produit des activités précédentes celui des services administratifs publics (387 milliards) et l'importation nette de biens (259 milliards). La ressource se partage entre l'Etat comme consommateur (552 milliards), les investissements privés (883 milliards), publics (85 milliards) et la consommation des particuliers (3.374 milliards).

En haut, à droite : *Répartition des recettes des entreprises ; celles-ci atteignent 4.320 milliards, dont 625 reviennent à l'Etat, 334 sont réinvestis, 141, transférés. Le solde (3.220 milliards) est distribué aux particuliers sous forme de salaires, traitements, dividendes, profits.*

Au-dessous : *Evaluation du total des revenus des particuliers. Aux revenus des activités professionnelles s'ajoutent : prestations sociales, traitements publics, arrérages de la dette, revenus perçus à l'étranger. Du total précédent il faut déduire les impôts et cotisations personnels (281 milliards) pour obtenir les revenus privés dépensables.*

Au centre : *La brèche inflationniste, différence entre la valeur des biens et services consommables et le montant des revenus privés disponibles.*

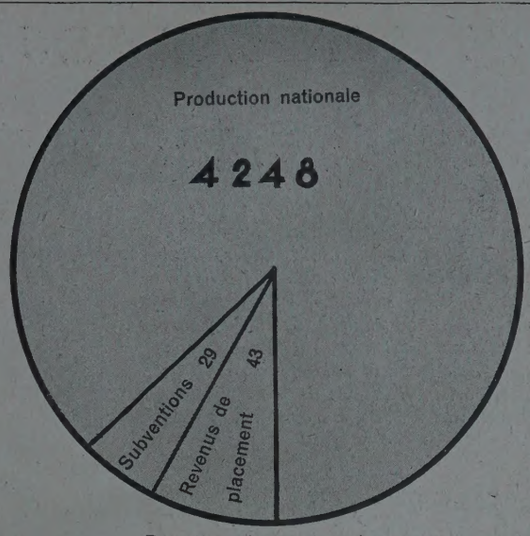

Recettes des entreprises

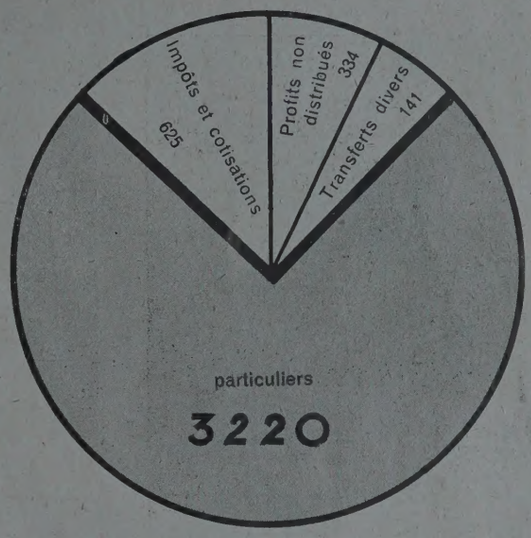

CE QUE LES ENTREPRISES DISTRIBUENT AUX PARTICULIERS

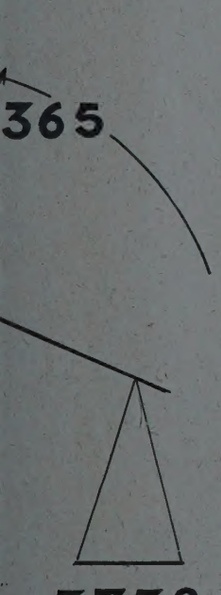

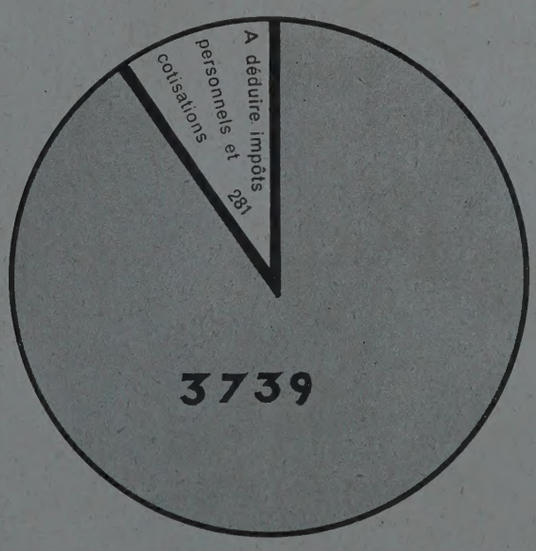

CE DONT DISPOSENT LES PARTICULIERS

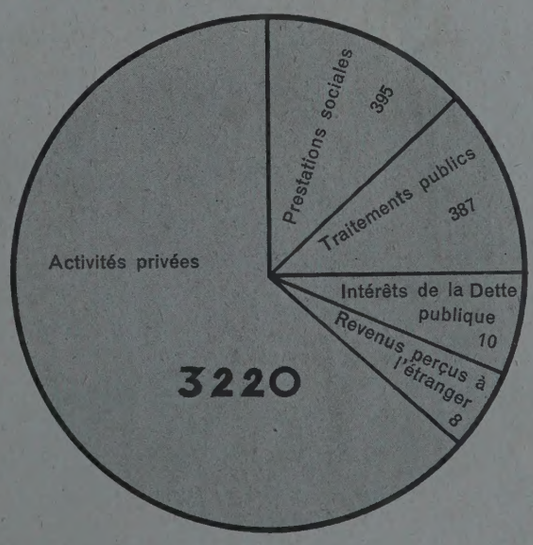

Sources du revenu des particuliers

LE MAHARADJAH DE JAIPUR CÉLÈBRE

La principauté de Jaipur a célébré le 14 décembre dernier le jubilé d'argent de l'accession au trône de son maharadjah.

Pour les quelque 2.700.000 sujets du jeune souverain, cet anniversaire a été le prétexte à de grandes réjouissances, tandis que dans Jaipur même, au palais du maharadjah, se déroulait une grandiose cérémonie dont chaque instant faisait penser aux tableaux enchanteurs des contes fabuleux des Mille et une Nuits, car ces costumes brodés de pierreries, ces éléphants de parade, ce chatoiement des soieries et des ors ne font-ils pas penser à un monde de légende ?

Le gouverneur général des Indes et lady Mountbatten, ainsi que plusieurs maharadjahs de principautés voisines et

Le gouverneur général des Indes et lady Mountbatten arrivent au palais de Jaipur.

Suivi de ses invités, le maharadjah de Jaipur quitte son palais pour se rendre au temple.

Dans la salle du trône, le maharadjah reçoit le traditionnel tribut de roupies d'argent.

BRILLAMMENT SON JUBILÉ D'ARGENT

une foule de personnalités étaient venus à Jaipur pour assister à ce jubilé, auquel leur présence ne donna que plus d'éclat.

Dans la matinée, le souverain, qui n'est âgé que de trente-six ans, s'est rendu, pieds nus ainsi que le veut le rite, à son temple particulier, où avait lieu un service religieux, et sur toute la distance qui sépare le palais du temple une foule considérable se pressait, venue pour saluer celui qu'ils considèrent presque comme une divinité.

Puis le maharadjah reçut des notables le traditionnel tribut de roupies d'argent par lequel ils l'assurent de leur fidélité, et cette cérémonie acheva les fêtes de ce jubilé qui, pour quelques heures, transporta ceux qui y assistèrent dans un autre monde.

Une foule considérable salue, les mains jointes, son jeune souverain de trente-six ans.

Dans la cour du palais, les éléphants de parade attendent la fin de la cérémonie.

Le maharadjah, vêtu d'un merveilleux costume brodé de pierreries, regagne son palais

Ci-contre : *vue générale de la base de Salon-de-Provence. A gauche, l'insigne de l'école.* Ci-dessous : *dès que les « poussins » arrivent à l'école, dans les premiers jours d'octobre, ils sont embarqués dans un avion — avant même de prendre contact avec leurs instructeurs — qui leur fait faire un tour au-dessus de la base. Pour la plupart, cette promenade est leur premier vol, et la joie d'être en avion leur fait oublier l'appréhension du contact avec l'école et la vie militaire. L'accueil des « anciens » est aussi un peu redouté, mais le « bahutage » traditionnel a vite prouvé que la camaraderie n'est pas un vain mot.*

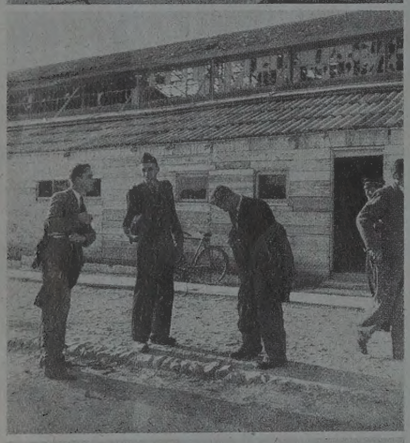

ÉCOLES DE L'AIR

par notre envoyé spécial JEAN-FRANÇOIS VIRENQUE

Au lendemain d'une guerre telle que celle que nous venons de traverser, et au cours de laquelle l'aviation a fait des progrès extraordinaires, la formation de pilotes, navigateurs et mécaniciens est une tâche complexe. Les perfectionnements incessants du matériel bouleversent périodiquement les programmes d'instruction et obligent les états-majors à renouveler sans cesse les appareils d'expérimentation. Enfin, de par ces modifications techniques constantes, les élèves sont astreints à des études chaque jour plus difficiles.

Dès avant la guerre, la France avait compris la nécessité de créer des écoles où pourraient être instruits en série les jeunes se destinant aux carrières de l'aviation, et c'est ainsi que naquirent l'Ecole de l'Air et les écoles de spécialités de l'armée de l'Air : l'une destinée à la formation des officiers, les autres, ainsi que leur nom l'indique, à celle des spécialistes.

Le 4 novembre 1935, l'Ecole de l'Air ouvrit ses portes, et dès ce moment l'armée de l'Air put former elle-même ses propres officiers. Jusqu'alors, en effet, l'aviation militaire recrutait ses cadres parmi les anciens élèves des deux grandes écoles de l'armée de terre : Polytechnique et Saint-Cyr, et ce mode de recrutement avait de nombreux inconvénients. Les jeunes officiers, en particulier, ne pouvaient avoir cet esprit de corps indispensable dans une arme moderne, où chacun, tout en jouant un rôle qui lui est propre, n'est qu'un rouage dans une gigantesque et unique machine.

L'école s'établit d'abord à Versailles, et sa première promotion prit tout naturellement le nom de *Guynemer*, ainsi que sa devise, qui devait être conservée : « Faire face. »

Il s'avéra très vite que les installations de la caserne des Petites-Ecuries étaient insuffisantes et, en 1937, l'école s'installa à Salon-de-Provence, dans un splendide bâtiment construit spécialement, mais où elle ne devait rester qu'un an, les événements de 1938 et de 1939 commandant un repli sur Bordeaux. Ce fut alors la guerre, mais les cours ne furent pas suspendus : les premières promotions se couvrirent de gloire, les dernières préparèrent les combats clandestins, et lorsque Vichy livra la zone sud à l'occupant la plupart des élèves passèrent en secret en Afrique du Nord, où ils s'attachèrent à faire reparaître les couleurs françaises au côté des couleurs alliées.

En même temps, en Tunisie, en Algérie et au Maroc, le recrutement reprenait et l'école se reconstituait à Marrakech. Les trois promotions qu'elle forma : « de Villaret », « Pommier-Leyzargues » et « Tedesco », devaient achever leur instruction de pilotage aux Etats-Unis. Enfin, ce fut l'écrasement de l'Axe, la victoire. On pouvait faire le compte : 176 tués sur 551 élèves que comprenaient les cinq premières promotions ; 1 cravate de commandeur de la Légion d'honneur ; 10 rosettes ; 170 croix de chevalier et 860 citations, dont celle décernée à l'école par le général de Gaulle et qui comporte l'attribution de la Croix de guerre avec palme :

« Jeune école qui, dès ses premières années, s'égale aux plus anciennes. Les élèves, formés aux exaltantes et rigoureuses disciplines de l'air, stimulés par l'exemple de leurs anciens, ont su victorieusement faire face à l'ennemi dans tous les ciels de bataille. Magnifique école de formation morale du soldat, elle s'est révélée une pépinière incomparable de combattants et de chefs aériens. »

En 1945, ce fut le retour dans la métropole, la réinstallation à Salon-de-Provence, où, bien que les bâtiments aient été sévèrement touchés par des bombardements successifs, les cours reprenaient aussitôt.

Il est évident qu'il fallait que l'enseignement bénéficiât des leçons de la guerre. Malheureusement, la France, appauvrie, ne pouvait acheter à l'étranger tout le matériel nouveau qui lui eût été nécessaire. Y avait-il là de quoi se décourager ? On n'avait pas la possibilité d'acheter, mais on avait celle de récupérer. On fit donc la chasse aux épaves, on les remit en état tant bien que mal et les Alliés firent le reste.

Ainsi, les futurs pilotes s'entraînent aujourd'hui sur des appareils anglais modernes ; pendant les cours pratiques de bombardement, les élèves peuvent s'initier au maniement du fameux viseur américain, qui permit les missions à haute altitude, tandis que l'entraînement au tir à la mitrailleuse se fait sur une tourelle mobile, qui permet le tir sur cible remorquée. Enfin, durant les stages en atelier, les élèves peuvent démonter et remonter les moteurs les plus récents, et même travailler sur un modèle à réaction récupéré en Allemagne.

Mais comment sont instruits les futurs officiers ? Quel est le programme des études ?

Tout d'abord, le futur aviateur, lorsqu'il arrive à l'école, a entre dix-huit et vingt ans. Il a fait ses études secondaires, passé son baccalauréat et suivi le plus souvent les classes spéciales qui préparent soit à Navale, soit à l'Ecole de l'Air, puisque le programme en est à peu près identique. Enfin, il s'est présenté, au début de l'été, au concours d'entrée de l'école. S'il a triomphé de cette épreuve et s'il répond aux conditions physiques requises, il est incorporé en

Les cours sont donnés dans l'amphithéâtre, ainsi que des conférences sur des sujets d'intérêt général, faites par des personnalités diverses et par des professeurs de l'Académie d'Aix. L'instruction pratique occupe une part importante du programme. Entraînement au tir à la mitrailleuse sur cible mobile ; étude des viseurs de bombardement et pilotage sans visibilité grâce au « Link trainer », curieux petit avion en contre-plaqué, dans lequel le pilote est enfermé, qui se comporte exactement comme un appareil véritable. La structure des divers appareils existant actuellement est étudiée sur des modèles appartenant à l'école qui, mis à nu, permettent au futur officier de connaître à fond la machine dont il sera plus tard responsable. Enfin (en bas à gauche), *au cours de la deuxième année d'études, commence le pilotage proprement dit avec des missions réelles préparées en commun dans la salle de « brieffing ».*

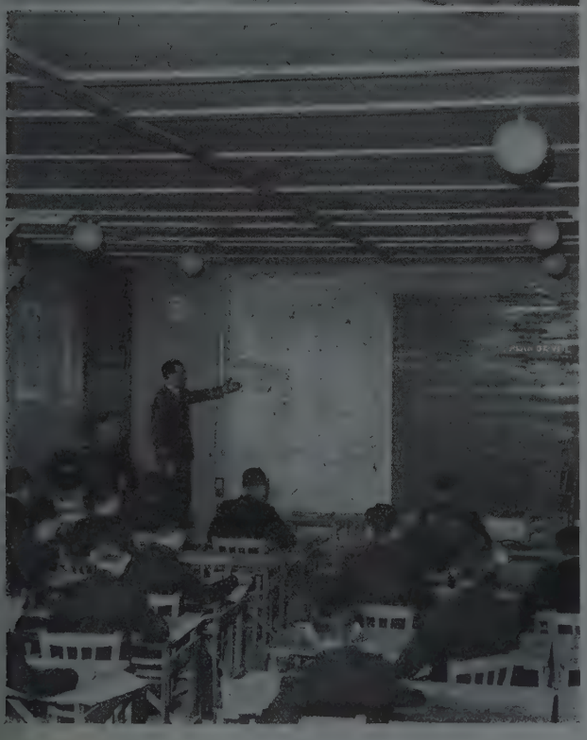

octobre et dès lors il n'a plus qu'une pensée : voler.

Aussi, pour que le premier contact avec l'école et sa discipline ne soit pas trop rude, les « poussins », dans la matinée de leur arrivée, sont embarqués trois par trois dans un avion qui les emmène, pour une courte promenade, au-dessus de la base. Pour la plupart des jeunes, c'est le premier vol, la première émotion, la réalisation de tous leurs rêves de collégiens, et, tandis que les plateaux dénudés des Alpilles s'inclinent sous les ailes, combien d'entre eux rêvent déjà de prouesses et de raids audacieux !

Pourtant, avant qu'ils passent des sièges arrière, où ils sont assis, un peu empêtrés dans leur parachute, au poste de pilotage, trois années devront s'écouler, trois longues années bien remplies.

Au cours des douze premiers mois, les élèves reçoivent d'abord une solide instruction militaire et les compléments d'instruction scientifique qui leur sont indispensables pour leur permettre d'aborder l'étude approfondie du tir, du bombardement et de la navigation aérienne, études qui se poursuivent pendant les neuf premiers mois de la seconde année de cours, en même temps que l'instruction pratique de la navigation, qui a commencé, elle, dès le second mois du premier cycle.

Au cours de la seconde année, la formation générale est poursuivie à une cadence accélérée, et il convient, ici, de signaler son importance.

L'école entend, en effet, former des hommes complets et non de simples spécialistes, si accomplis qu'ils fussent. Les futurs officiers, qui dès leur sortie de l'école reçoivent le grade de sous-lieutenant, doivent donc apprendre à être des chefs, avec tout ce que ce terme peut sous-entendre. Il est évident que l'on ne peut faire des cours sur la façon de jauger les hommes et de les manier. Cet art difficile, mais sur lequel repose la bonne marche d'une armée, ne s'apprend que par l'exemple, que par le contact direct, et l'on conçoit donc toute l'importance du rôle des chefs de brigade et des anciens élèves qui les secondent à titre d'instructeurs.

De ces chefs, nous ne dirons rien : tous ceux qu'il nous a été donné de rencontrer sont réellement des chefs.

Si l'on cherche donc à développer la personnalité de l'élève officier, si on l'instruit suivant les règles impérieuses de la technique moderne, on cherche aussi à en faire un homme, au sens le plus large du mot. Non pas un homme en tant que garçon qu'une discipline sportive sévère transforme en athlète — ce résultat est quasi automatique — mais un homme conscient de sa valeur d'individu... nous oserions presque dire un citoyen.

Pour y réussir, l'Ecole de Salon dispose, nous l'avons déjà dit, de ses cadres, mais aussi de ses cercles d'études et de sa bibliothèque.

Il suffit de lire une des feuilles du fichier de prêts pour voir ce que les élèves aiment lire et être ainsi convaincu tout aussitôt qu'ils ne lisent pas n'importe quoi. Il suffit de parler avec quelques-uns d'entre eux

L'Ecole des pupilles de Grenoble accueille les orphelins de l'armée de l'Air. Dans cet établissement remarquable, les enfants, dont le père a été victime du devoir, sont entièrement pris en charge par l'armée. Ils reçoivent une instruction générale comparable à celle donnée dans les lycées et collèges et suivent des cours techniques.

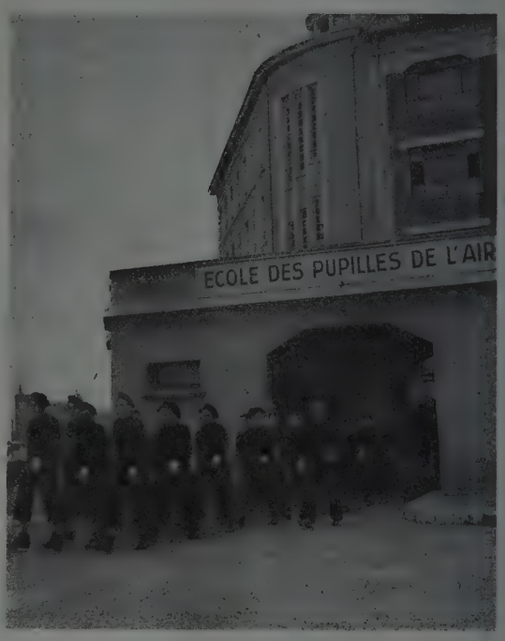

pour être également convaincu que si l'aviation est leur principal souci ils ne dédaignent pas pour cela de s'occuper d'autres choses, dans la mesure où leurs horaires l'autorisent.

La deuxième année, à ce sujet, est particulièrement importante, car, dans le courant de l'été, les élèves officiers font des stages dans des fermes et des usines, ce qui leur permet de vivre dans des milieux qu'ils connaissent généralement mal.

La troisième année, enfin, voit le premier couronnement de tous ces efforts. A leur retour de permission, les élèves sont promus au grade de sous-lieutenant, ce qui ne ralentit d'ailleurs nullement le rythme de leur instruction. L'entraînement au pilotage, qui a été commencé dans le milieu de la seconde année, après un stage d'endurance en haute montagne, est activement poursuivi, et en novembre débute l'instruction sur avions de transformation, c'est-à-dire sur appareils plus difficiles, plus lourds et plus puissants que ceux que les élèves avaient l'habitude de piloter jusqu'alors. Puis c'est l'initiation à la voltige, au vol de groupe et au vol de nuit, après quoi arrivent les épreuves du brevet de pilote militaire.

A ce moment les élèves, suivant les préférences et les aptitudes, sont orientés vers une spécialité : chasse, reconnaissance, bombardement, et c'est le départ vers les écoles de perfectionnement et les formations, la fin des trois années d'études.

Que dire de cet enseignement dont bénéficient également les élèves de l'Ecole militaire de l'Air, où les élèves officiers de l'armée active viennent faire des stages d'un an ? Rien que l'on ne sache déjà. Le glorieux palmarès de l'école prouve qu'il a fait ses preuves et nous assure qu'il les fera encore.

Nous ne voudrions pas terminer ce premier chapitre sans dire un mot de l'Ecole des pupilles de l'Air, qui a été installée à Grenoble peu avant la guerre. Les métiers de l'Air, hélas ! sont parfois dangereux, même lorsque les risques de la guerre ne viennent pas s'ajouter à ceux de tous les jours. Aussi le gouvernement a pensé aux enfants de ceux qui ont été victimes de leur devoir. Ils sont recueillis et élevés dans cette maison admirable. Ils y font leurs études ou apprennent un métier, et tandis que nous visitions leurs classes et leurs ateliers et demandions : « Que veux-tu faire plus tard ? », presque tous répondaient : « Je veux être aviateur », et nous les imaginions déjà revêtus de l'uniforme de l'Ecole de Salon ou de celui de ces écoles de spécialistes dont nous parlerons bientôt.

(A suivre.)

Photographies *France-Illustration* (H. Parnotte).

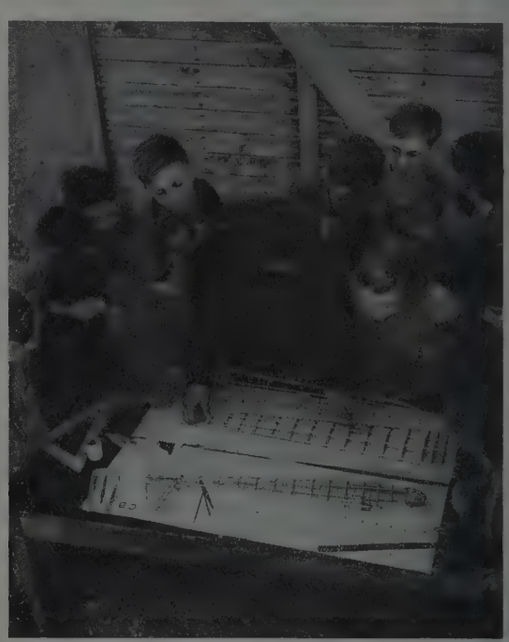

En plus des cours ordinaires, chaque élève travaille quatre jours par semaine en atelier. Ainsi, ceux qui ne sont pas aptes à poursuivre leurs études ont entre les mains un métier manuel qui leur permettra d'entrer dans la vie avec le maximum d'atouts. Une section de modèles réduits initie les jeunes qui se destinent aux carrières de l'aviation aux premiers problèmes de l'air.

Au pied des pentes du volcan Kartalla se pressent les pittoresques maisons blanches de la ville de Moroni, capitale et port principal de la Grande Comore.

VISITE AUX ILES COMORES

par notre envoyé spécial ARMAND GUIBERT

La curieuse coiffure en palmes de cycca, portée par les indigènes lorsqu'ils travaillent en plein air.

Elles paraissent échappées au désastre du continent lémurien, ces quatre roches géantes et vêtues de cocotiers qu'une étymologie aussi contestable que frappante pare du nom d'îles de la Lune. Pendant des siècles, leur paix demeura inviolée : Madagascar, leur plus proche voisine, ne leur manifestait son intérêt que par l'envoi sporadique de razzias sakalaves, qui, d'ailleurs, n'atteignaient guère que la plus orientale, Mayotte. Elles étaient tournées vers le nord-ouest, vers cette Zanzibar qui marquait la première étape du pèlerinage de La Mecque. Étrangères à toute notion occidentale de progrès, elles ont maintenu une image de la paix et de l'harmonie qu'il faut se garder de prendre pour de la stagnation et qui laisse une ineffaçable impression de bonheur dans l'esprit de ceux qui ont pu toucher un jour à leurs rivages.

Elles viennent d'accomplir une révolution discrète : un décret du 24 septembre 1946 leur a accordé sous l'égide de la France l'autonomie administrative et financière. Leur statut était en effet, depuis 1911, une anomalie : elles dépendaient étroitement de Madagascar, pays avec lequel elles n'avaient en commun ni la géographie, ni la langue, ni les mœurs, ni la religion. Sans doute, les circonstances avaient-elles exigé ce rattachement : alors que Mayotte avait été cédée à la France de 1841 par l'usurpateur Andriantsouli et que notre protectorat s'était étendu aux îles d'Anjouan et de Mohéli en 1886 et 1898, l'histoire de la Grande Comore avait été plus dramatique. Le sultan Saïd Ali, sorte de Richard II de l'hémisphère austral, prit le pas sur les quatre roitelets qui se partageaient le territoire et mit son fief à la disposition de la France. Assiégé à Moroni par une armée rebelle qui s'était soulevée à l'instigation de l'Allemagne, il fut dégagé par notre division navale de l'océan Indien. Des dissensions très vives ne tardèrent pas à l'opposer à Humblot, naturaliste en mission, qui ne voyait aucune incompatibilité entre les fonctions de résident de France et l'exploitation de la grande compagnie qui étend aujourd'hui encore ses tentacules sur l'archi-

pel. Le sultan connut alors l'exil doré de la Réunion, pour être enfin réhabilité en 1910. Il mourut en 1916, non sans avoir reçu la cravate de commandeur de la Légion d'honneur.

J'ai eu des entretiens avec les descendants des deux rivaux. Les fils de l'ancien souverain, les princes Saïd Ahmed Zaki et Saïd Ibrahim, reçoivent noblement dans leur palais, aux portes monumentales en bois de jacquier. En authentiques descendants du Prophète, ils portent le turban blanc ceint d'une cordelette en poil de chameau. Tandis qu'au rôti de cabri et au curry volaille, arrosés d'eau de coco parfumée à l'encens, succèdent des pyramides de pâtisseries au miel, ils me confient leur désir de voir leur pays doté des bienfaits de l'instruction et de l'hygiène : on y compte à peine une dizaine d'écoles où le français est enseigné et trois centres hospitaliers qui ont pour chefs des médecins auxiliaires malgaches. C'est peu, si l'on considère la superficie de l'île principale, 1.200 kilomètres carrés, et sa population de 95.000 habitants. Mes nobles interlocuteurs, sans oublier qu'ils sont d'obédience islamique, sont, comme tous leurs compatriotes, d'un irréprochable loyalisme et attendent de la France qu'elle greffe sa culture et sa tradition humaniste sur le maigre enseignement que dispensent les innombrables écoles coraniques où garçons et filles ânonnent sans arrêt les sourates sacrées.

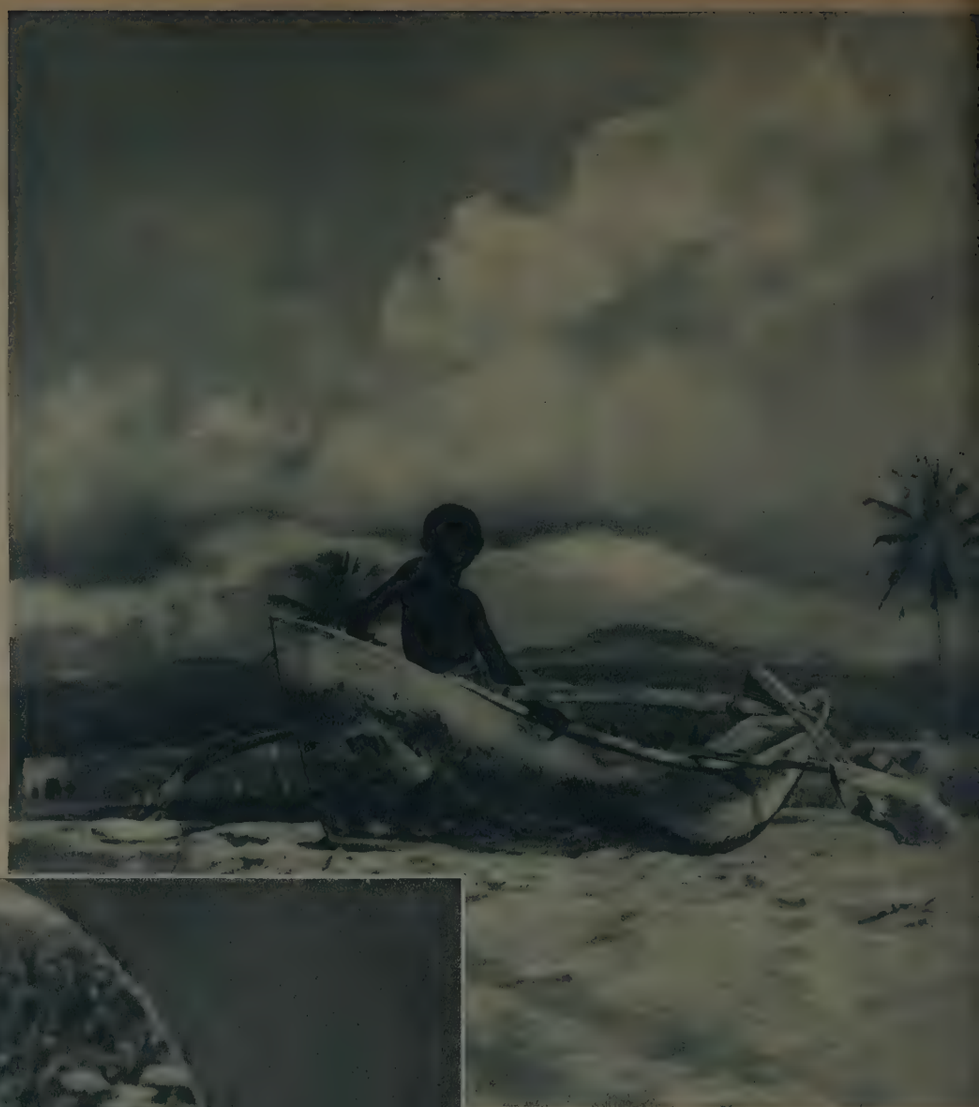

AVANT QUE LA NUIT TOMBE, LES COMORIENS TIRENT LEURS PIROGUES SUR LES PLAGES.

Le neveu du premier résident Hùmblot est un vert vieillard à longue barbe qui siège au milieu d'une famille dont il a depuis longtemps perdu le compte. En quarante-six ans, il n'a quitté son île qu'une fois, pour aller consulter un dentiste de Tananarive, ville qu'il n'avait pas revue depuis les jours de la conquête. Il préfère son coin de terre ensoleillé, où l'on n'a pas enregistré un seul assassinat depuis vingt-huit ans. Sous la véranda, il vide son dernier verre de rhum, tandis que sous le baobab ses arrière-petits-enfants s'ébattent ; à l'entour de la maison fraîche de Mitsamiouli les serviteurs nourrissent les porcs noirs, dont la chair leur est interdite ; un Noir, aux dents éclatantes, actionne une machine à coudre du dernier modèle et, sous un hangar, une douzaine d'automates aux gestes silencieux flairent la vanille, dont la plus belle espèce est légèrement givrée, et rangent les gousses précieuses dans des casses où elles sont passées à la toise. L'Amérique, qui paie en dollars, fournit les emballages.

En dehors de la campagne de la vanille, les Comores ne connaissent que des jours calmes. De mœurs pacifiques, les habitants inspirent la confiance, malgré le *putchari*, grand coutelas que les hommes portent toujours piqué entre leur chair bronzée et le *langouti*, sorte de cache-sexe, qui, dans la classe noble, est remplacé par une longue tunique de soie brodée.

LE CALME PETIT PORT DE MORONI (GRANDE COMORE), VU DE LA MOSQUÉE.

DÉFILÉ DE PAYSANNES SE RENDANT AU MARCHÉ DE MORONI.

Musulmans, ils se divisent en deux classes distinctes : la caste noble, issue du Hedjaz et de l'Arabie, et la masse fortement colorée de ceux qui descendent des anciens esclaves makoa amenés du Mozambique. En aucun pays d'Islam je n'ai vu le rituel observé avec autant de scrupule que chez eux ; la moindre poche d'eau, ou *foumbou*, donne asile à des fidèles absorbés par leurs ablutions. Les passants rencontrés n'hésitent pas à vous conduire, si seulement vous voulez bien ôter vos chaussures, dans l'une des six cent soixante mosquées de l'archipel. Leur intolérance ne s'exerce qu'à l'adresse du chien, animal que leur rite particulier tient pour impur ; seuls les Européens en possèdent.

Sur les places publiques des villages, autour de beaux portiques zanzibariens où toujours quelque élément discret décèle des influences portugaises, ils tiennent leurs palabres, ou *kabares*, à l'heure où sur les murs peints à la chaux les rayons du soleil qui décline découpent la forme large des feuilles de badamier. Ici, jamais les femmes ne paraissent : d'ailleurs, on ne voit circuler librement, et à visage découvert, que celles qui sont astreintes à des travaux manuels. Les hommes pensent pour elles et rêvent à l'approche du soir, comme je les ai vus à Mitsoudjé, village où la tradition veut que le torrent charrie toujours des eaux bondissantes à la date du 7 août, le premier jour de l'année comorienne, qui marque la reprise des travaux agricoles.

LE PORTIQUE DE LA PLACE DE MITSOUDJÉ TÉMOIGNE D'INFLUENCES PORTUGAISES.

Ces travaux n'ont rien d'inhumain, sous cet heureux climat : les ignames ne demandent que des tuteurs, la fécondation du vanillier est plus délicate que pénible, la taille de l'ylang-ylang, aux fleurs capiteuses, se fait à hauteur d'homme et la banane mûrit à point nommé sans autre intervention que celle du soleil. Pourquoi la culture du riz, autrefois base de la nourriture locale, est-elle aujourd'hui à peu près abandonnée ? Sans doute l'exploitation du sisal est-elle plus rentable, mais cette plante grasse, qui couvre de ses quinconces les pentes d'Anjouan, ne se mange pas. Avec ses fibres, les femmes tressent des ficelles de moissonneuse, de même qu'elles font rouir à l'eau de mer la coque des cocos, d'où se détache un tégument qui fournit des câbles de marine et des haussières imputrescibles. Les huit cent mille cocotiers de l'archipel ne sont pas seulement une parure de beauté sur les pentes de ces mornes bleutés qui rappellent les Antilles, tout en cet arbre s'utilise, depuis le stipe jusqu'à la pulpe de la noix. Il fournit une boisson, une nourriture, des balais, des chaussures, des toitures légères pour les cases et, surtout, du coprah.

Non loin d'Ikoni, ancienne capitale de sultans batailleurs, une étrange vallée abrite les derniers lépreux, qui vivent loin du monde, derrière les remparts édifiés jadis pour contenir les incursions sakalaves. Retranchés de leurs semblables, ils constituent une île au sein de l'île, dans un cadre si éblouissant qu'on éprouve pour eux au moins autant d'envie que de pitié.

Les Comoriens ont le goût de la navigation dans le sang. En notre siècle de machines, ils maintiennent avec des moyens traditionnels la vieille coutume du *safari*. Ils partent pour commercer, pour vendre leurs ailerons de requin ou leurs écailles de tortue, mais aussi pour le plaisir pur de partir et de naviguer. Ils gagnent la côte du Kenya, Zanzibar, où 25.000 d'entre eux sont établis, Majunga, dont ils ont fait une colonie, et jusqu'aux Indes lointaines, d'où leurs boutres pansus rapportent riz et soieries. Leur parler se ressent de ces migrations : tandis que l'arabe n'est employé, à des fins religieuses, que par de rares lettrés, ils utilisent dans la vie courante le souhaéli, venu du continent africain, mais nombreux sont ceux à qui l'on peut, dans leur ignorance du français, adresser la parole en anglais ou en portugais. Réputés pour leur probité, ils sont recherchés hors de leur pays comme serviteurs, petits commerçants et aussi comme agents de police.

Lorsqu'ils naviguent dans les eaux de l'archipel, ils s'aventurent souvent sur leurs frêles pirogues à balancier. Ils égrènent sans arrêt ce chapelet de beauté : Dzaoudzi la Rocheuse, résidence administrative où l'Européen est touché de savoir que repose un frère de Balzac ; Mayotte, la « Grande Terre », métissée d'apports malgaches ; Anjouan l'Harmonieuse, l'un des derniers paradis de ce monde, où les bigaradiers donnent à profusion cette essence de néroli dont le cours a parfois dépassé celui de l'or ; Mohéli la Solitaire, dont la dernière princesse, Salama Machamba, s'éprit à la Réunion d'un gendarme jurassien qu'en toute fidélité elle suivit sous nos froides latitudes ; enfin, la Grande Comore, qui domine de ses 2.400 mètres l'archipel, dont elle est souveraine. Dans le cratère du Kartalla, les croyants situent encore le trône de la reine de Saba, qui y fut jadis transportée par les génies ; comment en douter, lorsqu'on a connu la joie d'en gravir, en s'écorchant les genoux, les pentes redoutables, sous le couvert d'arbres magiques où les orchidées, par lourdes pendeloques, jettent une note d'opulence royale !...

Photographies A. Guibert et O. Manmomi.

Les pirogues a balancier utilisées par les pêcheurs des Comores annoncent celles de l'océanie.

La récolte des bananes, une des richesses des Comores, est toujours le signal de réjouissances.

Coblence, qui apparaît, du haut des coteaux, comme une ville intacte, n'est cependant composé que d'immeubles dévastés par le feu.

FRANCE-ILLUSTRATION EN RHÉNANIE (*)

OÙ EST L'ALLEMAGNE?

par notre envoyé spécial LUCIEN BODARD

On ne perd rien, et les ruines elles-mêmes sont acheminées par trains entiers vers une usine, d'où elles ressortiront comme matériaux préfabriqués qui serviront à la reconstruction.

Mon leitmotiv, tout au long de ce reportage à travers les cités effondrées et les campagnes endormies, a été : « Où est donc l'Allemagne ? » Cette question, je l'ai inlassablement posée à tous les Allemands de rencontre, à commencer par l'Allemand de la rue, qui est toujours chargé d'une grosse serviette si c'est un homme, d'un sac à provisions dégonflé si c'est une femme. J'ai interrogé bien des petites gens, depuis le troglodyte urbain jusqu'au pieux paysan sortant gravement de l'office dominical ; mais je m'en suis enquis aussi auprès des étudiants en bottes de l'Université de Mayence, des industriels en quête de libre-échange, et, surtout, auprès des nouvelles éminences, que ce soient les politiciens à la façon de Weimar ou les prélats pour qui le royaume du ciel est aussi de ce monde. Je n'ai guère rencontré que des regards dubitatifs ou des haussements d'épaules. Où va l'Allemagne, mais personne n'en sait rien — et même la majorité des Allemands s'en désintéressent. La chute du Reich n'a pas été un crépuscule des dieux, avec un fracas wagnérien de tonnerres et de malédictions. Ce fut simplement une faillite, avec tout son cortège de tracas et de misères. A part certaines fidélités analogues à celles des vieux grognards pour Napoléon déchu, il ne reste du passé nazi que le sentiment d'une immense escroquerie : Hitler a commis le crime d'être battu.

Il n'est donc pas de remords dans le sens actif du mot ; c'est plutôt une perte de mémoire envers l'hitlérisme, ses œuvres et ses pompes. Que d'Allemands, qui reconnaissent tout naturellement avoir été nazis, s'indignent quand on met en doute leur dénazification interne ! C'est avec beaucoup de conviction qu'ils trouvent ce scepticisme déplacé, presque démodé, en tout cas en dehors de la nature des choses. Mais tous ceux qui ont renié Hitler, ceux-là mêmes qui ont découvert la vanité des guerres en sont encore au nullisme. L'empreinte du régime, c'est en eux-mêmes qu'ils la portent, dans leur incapacité de la liberté personnelle. « Quand j'entends parler de culture, proclamait autrefois Julius Streicher, je tire mon revolver. » Hélas ! combien d'esprits ont été amputés par les fusillades intellectuelles de Streicher, à commencer par cet étudiant qui m'avouait : « La pensée me fatigue, car elle m'oblige à choisir. » L'Allemagne, qui croit en avoir fini avec le *mea culpa*, n'est pas encore partie à la recherche

(*) Voir *France-Illustration* du 27 décembre 1947.

Les chalands du Rhin, coulés par l'armée allemande en retraite, ont été renfloués et remis en état ; ci-dessus : *un chantier naval.*

de son destin : le poids de la responsabilité nouvelle n'est-il pas trop lourd pour des gens qui n'étaient plus responsables dans leur mythe de l'obéissance sublimisée ? Les Allemands ne sont plus capables de besognes élémentaires ; ils arrivent à peine à travailler au quart de leur rendement ancien, même quand il s'agit de la reconstruction de leurs cités. Ce n'est pas de la résistance passive, mais une incapacité foncière à surmonter l'imprévu, une sorte de fatalisme oriental. Il semble que le génie allemand ne puisse se déployer que dans un monde ordonné et confortable, rempli d'un excès de force matérielle.

La démocratie à la façon occidentale, les Allemands en veulent bien — tout comme les Japonais. Ils font donc avec bonne volonté, peut-être avec sincérité, les simagrées nécessaires ; mais que peut représenter une démocratie inculquée par un gouvernement militaire, refabriquée avec des restes de Weimar, déjà connus pour leurs petits scandales et leurs marchandages discontinus ? En réalité, le passé est détruit, et l'avenir n'apparaît pas. Dans toutes les masses, encore abasourdies, il n'est plus guère qu'un instinct primaire : celui de l'ordre. On se raccroche à ce qui est au-dessus des contingences, à la terre rhénane elle-même, avec sa vieille structure clérico-bucolique, genre Herman et Dorothée. Mais l'ordre est surtout le sauve-qui-peut devant le nouveau « fléau de Dieu », devant le communisme installé en pleine Allemagne. En effet, la défense n'est pas dans une nouvelle croisade, mais dans des mesures de prophylaxie. Les Rhénans ne sont pas des chevaliers teutoniques ; certes, j'ai entendu ce cri — et même chez un prêtre : « Tout patriote allemand doit souhaiter la guerre entre les Etats-Unis et l'U.R.S.S. », mais combien plus commun est cet aveu, surtout parmi les anciens soldats : « En pareil cas, je me cacherai dans les forêts. » Que de Rhénans, en leur for intérieur, ont déjà abandonné la zone russe à son destin ! On s'enferme dans sa coquille, plutôt que de s'enthousiasmer sur le dangereux cadeau unitaire, tel que l'offre M. Molotov. *Trennung* ou *Einheit,* tel est le cas de conscience qu'on ne résout pas, qu'on cache, au contraire, dans une idéologie européenne à toutes les sauces.

Mais la crainte est-elle un but d'existence ? A vrai dire, l'Allemagne est toujours au stade de l'élémentaire, à la satisfaction des nécessités quotidiennes. On est revenu, sous les couches de décence, aux temps primitifs. Il faut parcourir ces cités toutes semblables, avec l'étrange incompatibilité entre les foules des rues et ces décombres bien nettoyés, rangés au delà des trottoirs. Certes, depuis les hauteurs couronnées de vignes, Coblence apparaît presque comme dans une gravure du bon temps, se prélassant le long de ses deux fleuves, mais, de près, ce n'est qu'un squelette sans chair, une masse de pierres habitées. La tristesse est moins dans les ruines elles-mêmes que dans leur normalisation — on pourrait dire leur taylorisation. La civilisation habituelle, outre quelques tramways jaunes, brinqueballant avec une dignité tout allemande, consiste en une douzaine de boutiques refabriquées dans des pans de murs, mais qui, en dépit de tout un luxe de couleurs, se bornent à des étalages déserts, où, sur le froid des planches, se détache parfois une pancarte ainsi conçue : « Vinaigre libre ». On est étreint par la morne pauvreté de ces agglomérations, véritables termitières, où les habitants se sont confectionné des mœurs presque d'insectes. Il y a une curieuse déformation, car, devant l'effondrement de tous les standards normaux, de tout ce qui fait agir ailleurs les hommes — de choses comme l'argent, comme le commerce, comme le profit, etc. — on vit naturellement dans le faux. Que peut signifier l'honnêteté quand une livre de beurre au marché noir équivaut au salaire mensuel d'un ouvrier ? Toute l'Allemagne est soumise à l'absurde de l'*unterwelt,* chacun, depuis l'ex-capitaliste jusqu'au manœuvre, étant condamné à de pauvres trafics. Mais est-il nécessaire de connaître les recettes d'existence de tous ces passants, portant encore les restes élimés des splendeurs d'antan — défroques de la Wehrmacht, tenues de chasse à la Gœring ou longs pardessus d'intellectuels ? Au fond, la loi essentielle est celle de l'estomac : c'est tout naturellement que cette charmante étudiante d'université populaire, qui devait faire une phrase française avec le mot « faim », s'est écriée : « J'ai toujours faim ! »

Cependant la campagne poursuit une existence presque normale, à en juger par la mine superbe des enfants qui se rendent à l'école.

La question de la nourriture s'est développée en un véritable complexe mental ; on a l'impression qu'un Rhénan ferait n'importe quoi pour le plat de lentilles d'Esaü. Il y a dans toutes ces plaintes un certain romantisme du pire, un constant apitoiement sur soi ; certes, des gens ont des ulcères d'estomac, mais on ne rencontre cependant pas les mines blafardes des gosses parisiens à la fin de l'occupation. Le Rhénan est malheureux, mais pas autant qu'il le croit ; il est dégringolé trop brutalement des confort hitlériens, de cette prospérité matérielle de la guerre aux privations de la défaite. Aussi, son action essentielle, négligeant les blessures de l'amour-propre national, est dirigée dans le sens très précis du rétablissement du niveau de vie, par le moyen de la coopération — pour ne pas dire « collaboration ». Chacun s'accommode de son mieux de la présente occupation par la défense personnelle de ses intérêts, mais chacun essaie aussi de démêler, dans le brouillamini international, quelle sera la meilleure collaboration. Le grand problème est de redevenir comme tout le monde, à égalité avec tout le monde, afin de faire repartir la machine économique.

Il n'est rien qui ressemble à une résistance : il existe tout au plus le complexe élémentaire de l'occupation, avec des rumeurs en tous les sens, aussi bien sur les Français « qui prennent tout » que sur les paysans « si riches que leurs écuries sont couvertes de tapis et que leurs cochons ont des anneaux d'or dans le nez ». L'occupation apparaît comme un fait si inévitable que les rancunes s'exercent sur le plan purement germanique, non d'après le critérium du patriotisme, mais d'après celui de la débrouillardise. La seule exaspération virulente est celle du citoyen moyen contre les gens qui, au milieu de la misère générale, se sont enrichis « trop et trop vite » ; on est particulièrement sensible à ce que l'administration française ne trempe pas la main dans le marché noir. D'ailleurs, bien des Allemands préfèrent s'adresser à l'occupant plutôt qu'aux nouveaux messieurs du gouvernement, dédaignés à tel point qu'on dit, en guise d'excuses, lorsqu'on présente un ministre, du moins dans la société bourgeoise : « C'est quelqu'un de très bien, en dépit de son poste. » A quoi bon souhaiter le départ des Français, qui maintiennent l'ordre dans le provisoire actuel, puisque l'Allemagne — si elle doit exister — sera reconstruite sérieusement, c'est-à-dire autrement ? Les rapports entre occupés et occupants sont donc bons ; la fraternisation est elle-même en pleine prospérité, malgré les bizarreries de la réglementation officielle. En attendant, la population passe son temps à des études comparées entre les divers occupants, et les Français, partis bons derniers, sont presque maintenant les favoris. On leur reproche surtout leur pauvreté, bien qu'elle rapproche, par ailleurs, en ce sens que, quoique vainqueurs, ils ne sont pas tout à fait aussi vainqueurs que les autres. Mais, surtout, on espère — malgré les notions « désuètes » des Français sur la sécurité — aboutir plus tard à une communauté d'intérêts. Cette conclusion, ils y arrivent par la méthode de l'élimination. Comment s'entendre avec les Anglais, accusés d'arrière-pensées égoïstes dans leur action économique ? Quant aux Américains, les Allemands apprécient leur bonne volonté et les dollars qu'ils investissent dans les grandes entreprises, au moyen d'hommes de paille ; ils attendent des merveilles du plan Marshall, mais sont rebutés par le manque d'égards et les différences de civilisation. Mais, surtout, les Américains sont des hôtes de hasard, qui peuvent toujours se retrancher de l'autre côté de l'Atlantique, en cas de nécessité. C'est donc la logique qui conduit les Allemands au tête-à-tête avec la France.

Cette collaboration a pénétré, au delà du pêle-mêle d'une société urbaine toute nivelée sous la puissance du gouvernement militaire, jusqu'aux derniers privilégiés, jusqu'à ces notabilités villageoises qui sont les lieux géométriques de l'opinion publique : la bonne compagnie des campagnes défend son bien-être, non plus par le mysticisme nazi, mais par des notions toutes contraires de bon sens. Cette découverte, je l'ai faite dans un petit bourg, au cours d'une visite chez l'hitlérien de l'endroit, cafetier de son métier. Tout d'abord, dans la salle basse de l'estaminet, gainée de boiseries brunes et charpentée de grosses poutres saillantes, on était perdu dans une pénombre où éclataient seulement les taches froides des pots à bière en frise sur un rebord et les reflets jaunâtres d'innombrables bois de cerfs qui hérissaient les murs. Puis on distinguait une masse blanche accoudée au comptoir : c'était le maître du lieu, dont la corpulence, enveloppée dans un tablier immaculé, était surmontée d'une tête d'après Hansi,

Cet étudiant de l'Université de Mayence doit se contenter pour dîner d'une simple assiettée de soupe, mais le cafetier de village ne souffre apparemment pas des restrictions, car il remplit aussi la fonction de boucher.

Les images d'après guerre s'imposent encore, comme celle de cet enfant affamé qui suce son pouce à côté d'une boîte à ordures.

une sorte de boule grasse et bien tondue, émaillée de deux yeux tout bleus, comme en ont certaines poupées. Comme mon regard s'accrochait à un tableau du Bismarck classique, voilà que mon hôte, éclatant d'un rire formidable et jovial, s'écrie : « Vous le voulez, je vous le vends. » Mais, pour les commodités de la conversation, il m'entraîna dans une arrière-pièce plus intime, où rien ne manquait, ni Gœthe, ni des assiettes qui parlaient de Gœtz von Berlinchingen, ni la photographie d'un énorme paquebot — souvenir de l'époque « l'avenir de l'Allemagne sera sur l'eau » — ni une perspective des gratte-ciel new-yorkais, ni la gamme des portraits familiaux remplis d'ancêtres musculeux et solennels. Mon hôte ne se plaignait nullement ; certes, il y avait des réquisitions bien ennuyeuses, surtout de lingerie et de draps, mais, n'est-ce pas, ajouta-t-il en clignant de l'œil, les Allemands en avaient certainement fait autant en France. C'est donc en tant que monsieur expérimenté qu'il lâcha son nouveau credo : il commença par se délester des junkers prussiens et du militarisme, toutes choses qui finissent par des additions à payer. Il lui était même indifférent que l'Allemagne future soit fédéraliste ou unitaire, à condition que les frontières soient ouvertes et qu'on puisse refaire du commerce. Il fallait un traité de paix et un gouvernement, mais il fallait encore bien plus du « vrai argent ». Au fond, tout dépendait du plan

A Coblence, le palais du gouvernement militaire français dresse sa masse rénovée.

Marshall, pour l'Allemagne comme pour l'Europe en général — n'était-on pas tous dans le même pétrin ? Je pris congé sur ces mots : « Je viens de recevoir une lettre de Londres, où des clients anglais d'avant guerre me demandent des chambres ; croyez-vous que je pourrai bientôt les accueillir ? »

C'est ainsi que les piliers encore intacts de la société — en somme tout l'Etat rhénopalatin, en dehors des grandes villes — s'efforcent d'atteindre à la parité, sans vaincus ni vainqueurs, au nom de l'offre et de la demande. Pourtant, la collaboration dans le sens arrangement mutuel fleurit encore davantage dans la bourgeoisie d'affaires affaissée, mais déjà partie à la recherche de son pouvoir. Certes, l'impression première était celle de la déchéance : je l'ai reconnue dans des civilités exagérées, dans ces gens qui allaient chercher des photos de famille où il y avait quelque chose de français, comme un uniforme de garde nationale ou quelque ruban académique caché au milieu d'un flot de décorations allemandes. Parfois, ce déclin arrivait jusqu'à la misère matérielle, comme en ce taudis banlieusard où le malade, couché sur un grabat et qui ne pouvait guérir faute de médicaments, était un notable industriel. Cependant, aucune aigreur dans ses propos, mais une volonté méthodique de persuasion. Ce qu'il ne comprenait pas, c'était l'acharnement des Français contre la bourgeoisie : on appliquait même un nœud coulant économique aux survivants des grandes guérillas du séquestre et de la dénazification : « Comment des industriels pourraient-ils tenir sur la base actuelle, celle du cadeau pur et simple ? me demanda-t-il. Ce sont les victimes d'une expropriation indirecte, au moyen de tout un jeu de cache-cache, qui finit par de vraies devises pour les caisses officielles, et pour eux en des marks très véritables ! Ils donnent de bonnes marchandises et reçoivent un papier sans valeur, selon la meilleure technique du monopole étatique de l'exportation — technique tellement poussée que même ce papier, qui ne vaut pourtant rien, est récupéré par le moyen des impôts. Tout se passe comme si l'on voulait faire de l'Allemagne un Etat prolétarisé, un Etat sans classes, sans vertèbres, sans rien. Croyez-vous que la France ne sera pas fatalement battue dans la compétition du *panem et circenses*, croyez-vous qu'elle pourra s'offrir le luxe d'entretenir ce pays comme on entretient une maîtresse ?

Une véritable cité du cinéma est en cours de construction à Remagen ; les installations comprendront huit grands plateaux de prises de vues dotés des derniers perfectionnements.

L'occupation ne lui a rien coûté — elle se vante même d'un petit bénéfice — mais cela changera bien quand la bourgeoisie aura croulé définitivement. Car, en dépit des apparences, il n'est aucun autre ressort en Allemagne ; ce ne sera pas la politique, encore moins le bureaucratisme, qui sauveront le pays, mais le commerce. Cependant, nous savons parfaitement bien, nous autres industriels, que nous avons besoin d'une entente économique avec la France ; nous sommes donc prêts à jouer franc jeu, contrairement aux politiciens apparemment aux ordres des Français, mais qui poussent en dessous aux difficultés. »

Il est certain que la bourgeoisie allemande, malgré son impuissance actuelle, est disposée aux grandes relances ; en réalité, elle ronge son frein, elle ne se tient pas d'impatience. Dans ses gémissements, il y a la certitude de son heure, le sentiment de sa force. Certes, les démarches premières sont enrobées d'humilité : c'est d'un air réjoui qu'un manufacturier palatin m'a annoncé que deux industriels français avaient « daigné » passer un contrat, désavantageux d'ailleurs, avec lui. Il s'agit en effet de forcer la quarantaine, quitte à se contenter d'une seconde place ! Avant tout, il faut « reconvertir » les courants économiques qui se brisent sur le rideau de fer, en les dérivant sur l'Ouest. C'est pour cela que d'importantes associations industrielles se sont prononcées pour un complexe économique occidental « sous la direction de la France » ; mais n'est-ce pas dans l'arrière-pensée que le centre de gravité finira par s'établir dans la Ruhr, par le simple effet de la prépondérance matérielle ?

« Où va donc l'Allemagne » — mais vers la morale des boutiquiers. Dans les voies mystérieuses du commerce, les gens rassis ont substitué à la violence le style insinuant du commis voyageur ; cependant, la jeunesse n'emboîte pas le pas, car elle a perdu dans Hitler non seulement un moyen de prospérité, toujours remplaçable par un autre moyen, mais son idéal même. Pauvre jeunesse mystique qui avait traîné ses bottes dans une vingtaine de capitales, que peut-elle donc faire en ces temps de *business*, puisqu'elle ne sait faire que la guerre ? Jamais une jeunesse n'a été plus désespérée ; voyez ces bandes de jeunes gens et de jeunes filles désœuvrés sur la place d'un village ou au bord d'une rivière : elles rappellent les grandes compagnies échouées au hasard d'un soir de défaite. Les jeunes sont atteints d'un scepticisme incurable, ils ne croient plus en rien, non seulement de ce qui est encore Dieu et l'Allemagne, mais même de ce qui a été, en leur propre passé. A quoi donc ont abouti les vertus guerrières qu'on leur a apprises, le sacrifice, l'amitié, la propreté physique, sinon à la déroute hallucinante qui a tout emporté, même les illusions ? Ce sont des réprouvés, mais des réprouvés usés, qui pèsent sur l'Allemagne comme un remords. On peut donc dire que l'Allemagne n'a plus de jeunesse, mais une classe d'anciens combattants à la fois dupés et méprisants, qui assistent, goguenards, à la réalisation de certaines prédictions de Gœbbels. C'est un drame de demi-soldes qui ne touchent rien : l'Allemagne les digérera-t-elle jamais ? Il semble bien que l'occupation ne pourra se terminer qu'après l'apparition de nouvelles générations. Pour l'instant, le renouvellement se fait par les « vieux » ; il manque donc de base.

(A suivre.)

Photographies *France-Illustration* (Maurice Jarnoux).

NOUVELLE PHASE POLITIQUE EN CHINE

La façade du palais de l'Assemblée nationale à Nankin le jour du vote de la Constitution.

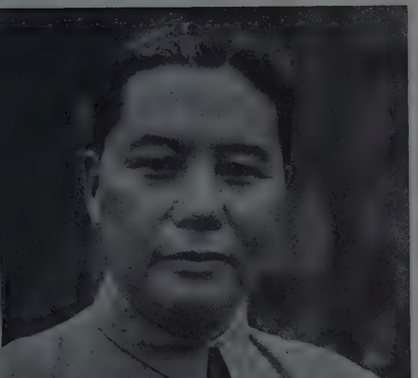

Le général Chang Chun, président du Yuan exécutif.

Les présidents des cinq Yuans apposent leur signature au bas de la Constitution nouvelle, le 26 décembre 1946.

Le 25 décembre 1946, la Constitution chinoise était votée par l'Assemblée constituante. En vue de perpétuer le souvenir de cet événement, le 25 décembre est désormais reconnu comme fête légale, et le 25 décembre 1947 devait s'ouvrir l'Assemblée nationale élue par le pays en novembre dernier. Les difficultés rencontrées dans les élections, dues à un manque d'éducation politique du peuple et à la continuation de la guerre civile, rendent impossibles la présence à Nankin en temps voulu de deux tiers de ses membres et la réunion légale de l'Assemblée. Cependant, le gouvernement chinois, désireux de mettre fin à la situation provisoire qui dure en Chine depuis la révolution de 1911, a décidé qu'à la date du 25 décembre commencerait pour le pays une nouvelle ère politique, la période constitutionnelle.

Dès 1905, Sun Yat Sen, dont la doctrine continue toujours à inspirer les gouvernants de la République chinoise, avait esquissé la formule de trois périodes qui doivent amener le peuple chinois à se gouverner lui-même. Il insère cette théorie dans la charte du parti révolutionnaire, qui devint le Kouomintang et, en 1924, instruit par les avatars de la jeune République depuis la chute de l'empire Ts'ing, il précise sa pensée dans les « fondements de la reconstruction nationale ».

Durant la première période, dite militaire, le pouvoir appartient aux généraux qui dirigent l'armée révolutionnaire. L'objectif à atteindre est de réduire les « seigneurs de la guerre », chefs vainqueurs qui se sont taillé des fiefs, et d'unifier le pays. Tchiang Kiai Chek, parti de Canton en 1926, reprend Pékin et installe dans Nankin, devenu capitale, un nouveau gouvernement. La deuxième période, dite période de tutelle politique, commence dès 1927. Le pouvoir est entre les mains du Kouomintang, le parti nationaliste, qui doit instruire le peuple et l'amener à la maturité politique ; cette éducation faite, il remettra le pouvoir entre les mains des élus du peuple et deviendra un parti ordinaire dans un gouvernement démocratique. La période de tutelle politique devait être courte, mais l'agression japonaise et la lutte contre l'envahisseur ont prolongé sa durée. Déjà, en 1936, le Kouomintang avait, après de nombreuses discussions, adopté un projet de Constitution et les élections avaient commencé avant que la guerre éclate. En 1940, une Constituante devait se réunir à Tchoung-King pour discuter le projet initial : elle ne put se réunir que le 15 novembre 1946, à Nankin. Ses membres comprenaient des adhérents du Kouomintang, du parti de la Jeune Chine (créé, en 1928, en France par des étudiants chinois), du parti démocrate socialiste et des indépendants. Le parti communiste et la ligue démocratique, qui, depuis novembre 1947, n'est plus reconnue comme un parti légal et s'est dissoute, avaient refusé, après de longs pourparlers, d'envoyer des représentants.

Le 18 avril 1947, en première application du vote de la Constitution, le gouvernement est élargi par l'entrée des dirigeants du parti de la Jeune Chine et du parti démocratique socialiste. Le nouveau Conseil d'Etat, composé de dix-sept membres du Kouomintang et de huit membres des partis minoritaires, doit gérer les affaires de l'Etat jusqu'au moment où la Constitution entrera réellement en vigueur. Chang Chun en est, sous la direction du généralissime, le principal animateur.

L'Assemblée nationale, dès sa réunion, nommera le président de la République et le vice-président et exercera, dans le cadre national, les quatre droits du peuple : vote, révocation, initiative et referendum. Le président de la République nommera le président du Yuan exécutif, qui dirige le pays et est responsable devant le Yuan législatif. Ce dernier est une assemblée élue par le peuple (les élections qui devaient avoir lieu en décembre ont dû être reportées à l'année prochaine). A côté de ces deux Yuans, pour suivre les théories des cinq pouvoirs de Sun Yat Sen, fonctionnent le Yuan judiciaire, organe suprême de la justice civile, criminelle et administrative, dont les membres sont nommés par le président de la République, le Yuan de contrôle, qui exerce son action sur toutes les activités de l'Etat et dont les membres sont nommés par les conseils provinciaux, et, enfin, le Yuan d'examen, qui est chargé d'examiner la validité du recrutement des fonctionnaires. Ces différents organes existent déjà, mais, en fait, sont encore des rouages du Kouomintang.

Dès que l'Assemblée aura été réunie, que les membres du Yuan législatif auront été élus pourra commencer à entrer en vigueur un régime démocratique où seront mis en pratique pour la première fois les trois principes adoptés par le peuple de Sun Yat Sen : le gouvernement du peuple, le gouvernement par le peuple, le gouvernement pour le peuple.

Il est difficile de prévoir les conséquences du geste symbolique que vient de faire le gouvernement chinois. Il est certain que Tchiang Kiai Chek et Chang Chun, président du Yuan exécutif depuis avril dernier, désirent ouvrir véritablement une nouvelle période dans la politique chinoise et rassembler autour d'eux les forces vives de la nation. Malheureusement, le raidissement des positions prises, tant par certains membres du Kouomintang que par les chefs communistes, semble devoir empêcher un règlement rapide et pacifique d'une situation politique difficile, doublée d'une situation économique critique. Cependant, la Chine a déjà connu dans sa longue histoire des époques aussi graves, auxquelles la sagesse de ses gouvernants, le bon sens d'une population industrieuse et la richesse du sol et du sous-sol ont permis de mettre un terme.

JEAN NANE.

LES RUSSES ONT DÉTRUI

C'EST sous terre, au cœur de la capitale allemande déjà pilonnée par les obus de l'armée rouge victorieuse, que devait se dérouler l'ultime épisode du « Crépuscule des dieux » du IIIe Reich.

Dans les jardins de la nouvelle Chancellerie on avait construit pour le Führer et son entourage immédiat un abri soigneusement bétonné : le *Bunker*. Si, dévasté par l'incendie et le pillage, il ne présentait plus, à la veille de sa destruction que les Russes viennent d'exécuter, qu'un aspect lamentable, il devait, lorsque des tentures garnissaient les murs et que des tapis recouvraient le sol, être éminemment logeable, voire confortable.

Ce qui ne peut manquer cependant de frapper l'observateur, c'est l'exiguïté relative de ces pièces contiguës débouchant toutes sur le même couloir central, où les occupants devaient forcément se coudoyer à chaque instant.

A partir de la mi-avril Hitler ne devait plus

L'entrée du fameux abri souterrain qui avait été construit pour Hitler et son état-major dans le jardin de la Chancellerie, à Berlin. On accédait dans ce bunker *en ciment armé, qui mesurait 30 mètres sur 30, par un escalier de quarante marches.*

Ci-contre : *au moment de l'explosion, tandis que le sol tremble, des nuages de fumée s'élèvent dans le ciel. Au premier plan, la terrasse de la Chancellerie donnant sur le jardin.*

Ci-dessous : *le 14 décembre 1947, par ordre des autorités soviétiques d'occupation, l'abri a été détruit à la dynamite. Des charges d'explosif ont été placées par des spécialistes dans les pièces du souterrain.*

quitter son refuge. Mais, à cette date, il n'a pas renoncé à tout espoir, il garde encore une certaine foi en son étoile. Surtout, il n'est pas exactement tenu au courant du rapide développement de la situation militaire ; il croit encore qu'il existe des armées allemandes capables de venir dégager la capitale menacée, et il fixe lui-même la date du déclenchement de cette opération au 21 avril.

Mais, ce jour-là, rien ne se passe, l'offensive n'a pas lieu, car il n'y a pas de troupes susceptibles de l'exécuter.

C'est à ce moment que, après une terrible crise de fureur, Hitler semble réaliser complètement, pour la première fois, que la partie est irrémédiablement perdue pour lui et qu'il doit disparaître. Calme, il annonce à son entourage son intention de demeurer à Berlin et de se donner la mort lorsqu'il se verra sur le point de tomber aux mains de l'ennemi. Il convie Goebbels, qui est résolu à le suivre dans

BERLIN L'ABRI DE HITLER

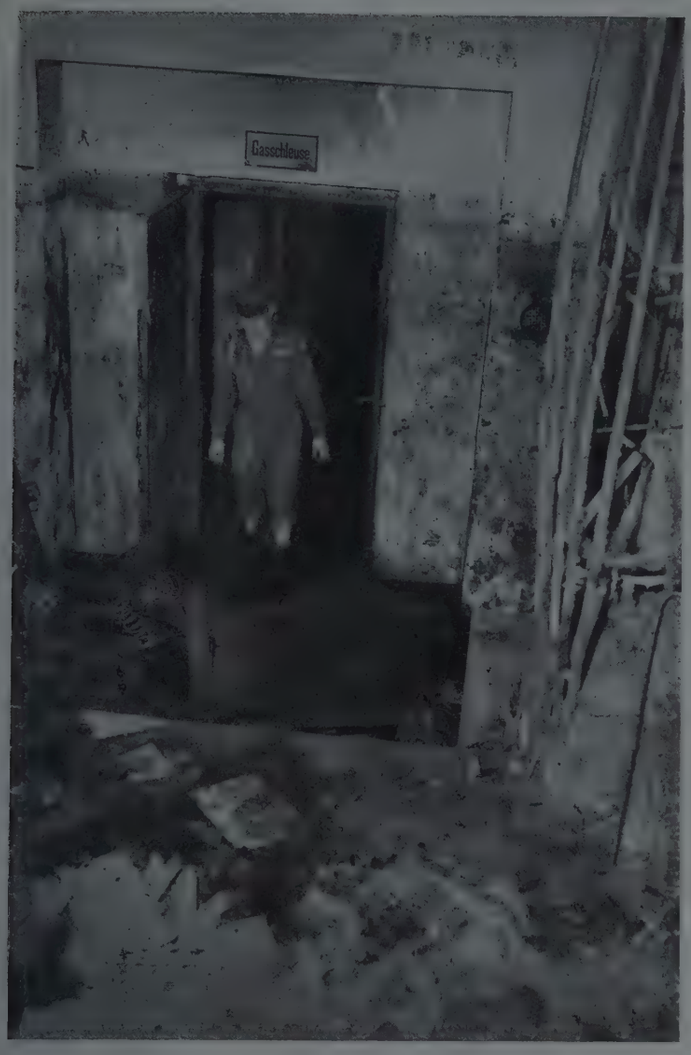

Des milliers de personnes avaient visité l'abri depuis l'armistice.

Les murs de l'abri étaient couverts d'inscriptions diverses.

la mort, à venir au Bunker avec sa famille.

Le 29 avril, à 4 heures du matin, Hitler, qui, dans la nuit, a épousé Eva Braun, termine son testament politique. On sent que la fin est proche, mais la journée s'écoule sans qu'aucun fait nouveau intervienne, si ce n'est l'annonce de l'exécution de Mussolini.

A la fin du jour, Hitler ordonne d'empoisonner son chien, puis il distribue du poison aux secrétaires qui déclarent ne pas vouloir tomber vivantes aux mains des Russes. Le bruit se répand parmi le petit personnel que le suicide est imminent — ce qui provoque une détente extraordinaire. Le cauchemar va finir. A la cantine de la Chancellerie on fait de la musique, on danse... Mais, le lendemain, 30 avril, la matinée se déroule comme à l'accoutumée. Ce n'est qu'après avoir déjeuné que Hitler se retire dans sa chambre, seul avec Eva Braun. Un coup de feu éclate. On se précipite. Hitler est étendu sur un divan, la tête fracassée ; Eva Braun gît à son côté, empoisonnée. Aussitôt deux S. S. enlèvent les corps, les transportent dans la cour, à l'entrée de l'abri, et y mettent le feu avec 180 litres d'essence réservés à l'avance. Tel est du moins le récit officiel et, il faut le dire, le plus plausible de la fin du dictateur nazi, mais on doit reconnaître que, si la majorité des témoignages viennent le confirmer, d'autres s'inscrivent en faux contre lui et qu'il subsiste encore bien des points incertains.

H. C

Photographies U. P.

Plan du Bunker personnel de Hitler construit dans les jardins de la nouvelle Chancellerie.

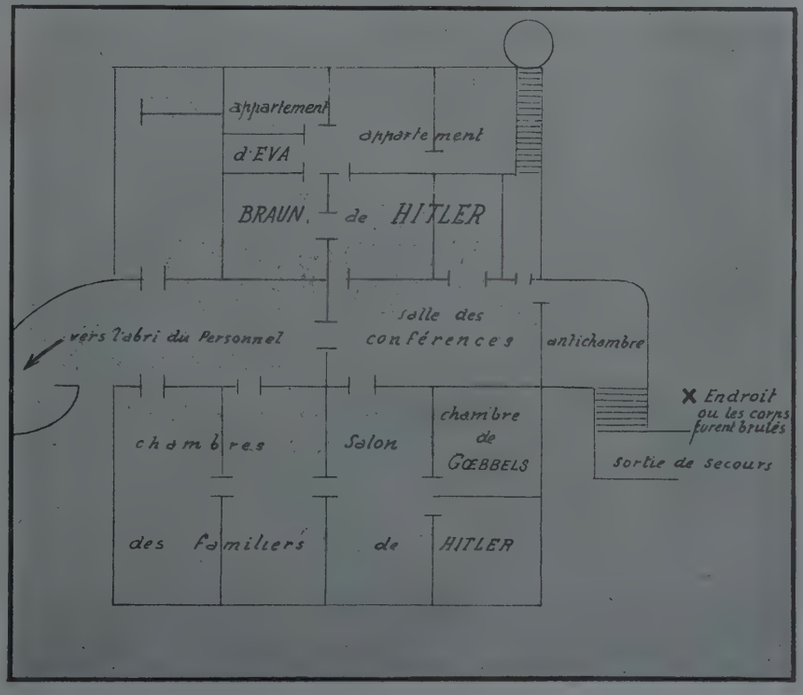

En gare de Dijon, une petite fille lit un remerciement adressé par les enfants de la ville au peuple américain.

A Lyon, M. Pinton, entouré de M. et Mme Drew Pearson et du cardinal Gerlier, remercie nos alliés américains.

LE TRAIN DE L'AMITIÉ

Le geste touchant et spontané d'une fillette de France, au cours d'une des cérémonies.

La foule des enfants des écoles attendant, en gare de Valence, l'arrivée du train.

M. Drew Pearson, qui eut l'idée du train de l'amitié, salue la foule de Valence.

A Avignon, le préfet, entouré des personnalités locales, prononce une allocution au nom de la population.

Cette cérémonie s'est renouvelée dans chaque chef-lieu, jusqu'en gare de Marseille, terminus du train de l'amitié.

Photographies *France-Illustration* (H. Parnotte).

LES LIVRES

par ANDRÉ ROUSSEAUX

LITTÉRATURE FANTAISISTE

« Nous croyons à l'avenir du conte fantastique », écrit M. Pierre Castex, en tête de l'*Anthologie du conte fantastique français,* qu'il vient de constituer (Ed. José Corti). Je crois que c'est à peine assez dire. Le conte fantastique, sans préjuger son avenir, est sans doute beaucoup plus florissant dans le présent qu'il ne le fut depuis longtemps. Si bien que cette anthologie rétrospective pourrait bien être une introduction à ce que ce genre littéraire produit actuellement de plus neuf et de plus abondant. Mais, avant de dire ce que ce livre ne contient pas, voyons d'abord ce qu'il est.

Le fantastique, tel que l'anthologie en question le met en valeur, n'est pas seulement ce que l'invention peut imaginer d'irréel. A ce compte-là, la féerie y aurait toujours sa place, avec, par exemple, les *Contes* de Perrault. On pourrait y annexer aussi plus d'une fable de La Fontaine. M. Pierre Castex nous explique pourquoi l'amateur de fantastique doit écarter l'un et l'autre. C'est que le féerique et le légendaire, à l'époque de La Fontaine et de Perrault, étaient gouvernés par la raison. « Au temps de Descartes et de Boileau, elle demeurait vigilante, même lorsque l'œuvre d'art se parait des prestiges du merveilleux : la fable, l'allégorie, la légende même étaient placées sous son contrôle et servaient ses desseins ; quant aux récits de songes introduits dans nos tragédies pour éveiller ou soutenir l'intérêt dramatique, ils semblent construits, observait Nodier, par des hommes qui n'ont jamais rêvé. » Le fantastique, selon M. Castex, prend donc naissance et développement dans l'irrationnel. C'est au déclin de l'ère rationaliste et à l'avènement du romantisme que se situe son origine.

La littérature fantastique, ainsi définie et située, ne me paraît pas être mise en excellente position. C'est au départ une position négative, une *opposition,* comme M. Castex vient de nous le dire lui-même. L'amateur de fantastique qui adopte cette attitude s'oppose à quoi : à la raison, dont il fait son ennemie, mais dont il subit malgré tout une certaine domination ; cette sorte de domination qu'exerce un adversaire, même vaincu, lorsqu'on garde le souci de lui résister et de le maintenir à l'écart. Le fantastique ne s'offre pas tant pour la valeur dont il peut être chargé que comme champion de l'irrationnel et démolisseur de ce que la raison tient sous sa suprématie.

Nous disons que c'est là une position assez fâcheuse. Tout d'abord, il faut distinguer, croyons-nous, entre le juste exercice de la raison et la tyrannie abusive qu'en fait le rationalisme. Celui-ci a sans nul doute desséché la littérature et stérilisé la poésie, de la fin du XVII^e^ siècle au début du XIX^e^. Sous prétexte d'ordre, l'impérialisme de la raison a brimé, limité et même paralysé l'exercice d'autres facultés qui participent bel et bien à l'ordre humain quand celui-ci est harmonieux et complet. Il a appauvri la vie spirituelle et, ce qui est plus grave, faussé la vérité à son sujet, en présentant comme l'ordre de l'homme ce qui n'en est que l'affectation.

Mais il faut ajouter que le mal ainsi fait se poursuit lorsqu'il engendre une réaction qui obéit, au fond, à la même idée. Cet ordre prétendu n'est-il pas reconnu, en effet, par l'irrationalisme, quand celui-ci se flatte de remporter sur la raison une victoire de désordre ? (« Les désordres de la vie affective », écrit M. Pierre Castex.) Que ce soit par un parti ou par l'autre, l'homme, ce complexe chef-d'œuvre de la création, sort toujours diminué de ce conflit. Quand la raison, indûment promue à la souveraineté absolue par le rationalisme, n'étouffe pas les éléments de notre nature dont elle devrait animer la composition, elle est pourchassée par un esprit de vengeance qui ne va pas sans s'attaquer à la vie elle-même, contre laquelle elle entre en révolte.

La littérature fantastique ainsi orientée montre deux faiblesses. D'abord, son intention irrationaliste fait que, tout en étant dirigée contre la raison, elle est conduite de façon très intellectuelle. Elle n'est pas, comme cela se voit dans certaines littératures étrangères, la mise en œuvre spontanée des forces mystérieuses de notre nature. Albert Béguin, qui a beaucoup pratiqué la poésie fantastique, notamment du côté du romantisme allemand, en faisait la remarque l'autre jour. Il comparait ce qu'on pourrait appeler le « réalisme » fantastique des Anglais ou des Allemands et la littérature très fabriquée que font le plus souvent les Français quand ils se mêlent de fantastique. « D'une part, disait-il, ce sont des histoires qui... appartiennent à un folklore vivant... ; d'autre part, en France, on a manifestement affaire à des inventions littéraires qui, pour la plupart, ne prétendent même pas être tenues pour vraies (...) ; l'écrivain français est davantage un écrivain préoccupé d'agencer ses histoires et toujours conscient de l'arbitraire de ses procédés. »

Est-ce à dire que le fantastique, comme on l'a souvent prétendu, ne soit pas dans le génie français ? Non, c'est là un poncif qui tient au préjugé rationaliste. Si l'on en finissait vraiment avec cette redoutable hypothèque que l'abus de la raison fait peser sur l'esprit français, on s'apercevrait que le rationalisme seul a fait entrer cet esprit dans la voie étroite d'une clarté limitative. Mais que l'on remonte, par exemple, en deçà de l'ère rationaliste, et l'on retrouve une vie spirituelle largement ouverte à la poésie fantastique. Albert Béguin en fait aussi la remarque : la littérature fantastique est exubérante chez les poètes du moyen âge et dans maints épisodes des chansons de geste ou du cycle d'Arthur. Il faudrait ajouter que le fantastique, dans cette littérature-là, enrichit et accroît la vie humaine. C'est la seconde faiblesse de la littérature fantastique dont le courant s'est développé en réaction contre les œuvres de la raison souveraine. Il semble animé d'un esprit vindicatif contre l'ordre humain que cette souveraineté prétendait établir. Or, pour désagréger cet ordre, il attaque volontiers l'homme lui-même. De là un goût cruel de déchirer l'être humain et de le faire souffrir. C'est pourquoi M. Pierre Castex peut à bon droit placer sous la rubrique : « La cruauté moderne » une bonne moitié des textes qu'il nous donne à lire.

Cette cruauté, malheureusement, supplée quelquefois à la valeur littéraire des textes qu'elle anime, plus qu'elle ne l'accompagne. Cela se voit, par exemple, dans telle page du *Jardin des supplices,* d'Octave Mirbeau, que M. Castex tire de la poussière. Au reste, le florilège qui recueille à la fois les chefs-d'œuvre de prose que sont des textes de Baudelaire, de Lautréamont, d'Apollinaire et les pages fort inférieures d'un Maupassant ou d'un Jean Lorrain est pour le moins mélangé. En tout cas, le parti pris de cruauté qui marque cette littérature la spécialise dans une certaine attitude agressive à l'égard de la vie humaine, alors que le fantastique, largement et puissamment traité, serait au contraire une ouverture sur tout ce que l'âme humaine peut embrasser, même de plus subtil et de plus ténébreux. C'est autre chose que des hippogriffes sortis d'un ingénieux encrier.

Nous disions tout à l'heure que les textes choisis par M. Castex nous semblent préluder à la floraison de la littérature fantastique à notre époque. Ils vont, en effet, de la révolution irrationnelle, conduite au XVIII^e^ siècle par Cazotte, à Guillaume Apollinaire. Or, nous avons eu depuis lors les proses des écrivains surréalistes, suivies, de nos jours, par des œuvres comme celles d'Henry Michaux, Noël Devaulx, Julien Gracq. La cruauté, certes, continue de n'être pas absente de ces ouvrages. Mais je me demande si elle n'est pas moins voulue, moins littéraire et systématique. Elle me paraît mieux accordée au tragique de la vie, que notre époque, il faut l'avouer, est particulièrement bien placée pour éprouver. On verrait encore mieux la différence entre la cruauté plus ou moins artificielle, à la mode du XIX^e^ siècle, et le fantastique de l'épouvante, en vogue au XX^e^, si l'on s'évadait du domaine français et si l'on songeait, par exemple, à Kafka. Les contes de Kafka (*le Terrier, la Colonie pénitentiaire*) permettent de mesurer à eux seuls les progrès, depuis Barbey d'Aurevilly et Villiers de l'Isle-Adam, de la littérature fantastique. Il ne s'agit plus, par défi à la raison, de donner à cœur joie dans l'irrationnel. L'inspiration fantastique, au delà de ce jeu intellectuel, semble bien être désormais un élan de poète qui se jette dans l'abîme où vit le mystère de notre destin.

LE THÉATRE

par YVES GANDON

LA PETITE HUTTE — RETOUR

Quel plaisir de voir vivre sur la scène de grands acteurs, de ces êtres privilégiés dont chaque geste est chargé de signification, dont chaque intonation marque une nuance par quoi le texte de l'auteur se trouve enrichi, dont la seule présence sur le plateau transforme la pièce la plus médiocre !

Ce plaisir vient de nous être donné à deux reprises, par M. Fernand Gravey, au théâtre des Nouveautés, et par M^lle^ Hélène Perdrière, au Gymnase. L'un et l'autre sont des artistes en pleine possession de leur métier, avec des moyens très différents ; tous deux ont joué de manière à désarmer la critique la plus exigeante ; tous deux ont été non pas des interprètes, mais des créateurs, au sens plein du mot ; des êtres qui parlent, sourient, s'attristent et palpitent au delà d'un rôle avec lequel ils se confondent. Et il était juste de commencer par leur rendre l'hommage qu'ils méritent.

Je suis à mon aise pour déclarer maintenant qu'indépendamment du jeu de Fernand Gravey je n'ai que du bien à dire de la représentation de *la Petite Hutte,* de M. André Roussin. Après tant de pièces lourdes d'ennui, irritantes de prétention, voici enfin une comédie qui ne cherche qu'à faire rire, une comédie leste, mais aussi bien enlevée à ravir, une action simple, rapide, mais fertile en aimables rebondissements, une situation classique à la fois et absurde, mais relevée par un humour de la meilleure venue, par un dialogue spirituel, par une philosophie d'un cynisme narquois, par une bonhomie de haut goût.

Certains spectateurs trouveront peut-être le sujet léger et jusqu'à la limite de l'indécence. D'accord. Mais M. André Roussin nous a narré cette anecdote scabreuse avec tant d'adresse que nous lui passons tout. « *La Petite Hutte,* nous dit-il, n'est pas une histoire philosophique, mais j'aimerais que le spectateur l'entendît un peu comme un conte du XVIII^e^ siècle et que la fantaisie et l'humour excusent ici la licence. » Et c'est bien ainsi que nous l'entendons. Son point de départ est du

Phot. Lipnitzki.

M. Fernand Gravey n'a jamais fait plus complet étalage de ses dons de comédien que dans « la Petite Hutte ».

vaudeville le plus éculé, mais il rajeunit un vieux thème avec tant de bonheur que nous l'acceptons sans réserve. Ses personnages semblent découvrir une nouvelle morale, « par delà le bien et le mal », celle de l'île déserte, où les sophistications des vieux civilisés n'ont plus cours. Le seul qui s'insurge contre cette morale est l'amant, et c'est une malice de plus à l'actif de M. André Roussin. L'île quittée, hélas ! il faudra revenir aux louches compromissions, au décevant conformisme des villes d'Occident. Et cette comédie sans prétention se trouve ainsi avoir plus de portée que mainte pièce plus ou moins rattachée aux pesantes idéologies du jour.

J'ai commencé par dire l'extraordinaire maîtrise de M. Fernand Gravey, pour qui la pièce semble avoir été écrite, et qui n'a jamais fait plus complet étalage de ses dons. Il suffit, à certain moment, qu'il dise « moucher Henry », pour que son impayable mimique, la simplicité embarrassée de son accent fasse éclater de rire toute la salle. M. André Roussin, l'auteur, l'a excellemment secondé dans le rôle de l'amant jaloux, et je complimenterai de même Mlle Suzanne Flon, déjà remarquée dans *le Mal court,* et qui, dans le difficile personnage de Suzanne, a montré beaucoup de grâce, de naturel et de fine cocasserie.

Avec les quatre actes de *Retour,* M. Pierre-Maurice Richard a fait ses débuts d'auteur dramatique au théâtre du Gymnase. C'est une pièce d'actualité, où l'on retrouve, entre autres, les thèmes imbriqués du *Messager,* d'Henry Bernstein, du *Feu qui reprend mal,* de Jean-Jacques Bernard. L'ingénieur Marc Bréhard, camarade de captivité de Robert Cazal, est libéré après deux ans d'Oflag et vient donner à Elisabeth Cazal, femme de son ami, des nouvelles de celui-ci. Quelques mois après, Bréhard et Elisabeth sont devenus amants. L'ingénieur souffre de la trahison dont il s'est rendu coupable, et d'autant plus qu'il acquiert, peu à peu, la certitude qu'Elisabeth lui préfère son mari. C'est lui qui fera revenir Robert Cazal d'Allemagne, et, lorsque le rapatrié aura découvert la liaison de sa femme et voudra la quitter, Bréhard se suicidera.

Le départ de la pièce est lent ; le premier acte, surtout, manque autant d'aisance que de vigueur ; le dialogue est trop souvent plat, l'auteur s'y contente d'à peu près et fait pleuvoir les vérités premières. Mais les deux derniers actes font meilleure impression ; la scène d'explication entre les deux anciens compagnons de captivité est adroitement menée. Il y a certainement en M. Pierre-Maurice Richard l'étoffe d'un psychologue et d'un dramaturge dans la lignée de Brieux et de Paul Hervieu. Qu'il s'attache à soigner son style et à serrer son sujet, et il tiendra les promesses d'un début qui doit beaucoup au talent de Mlle Hélène Perdrière. Cette belle actrice a été proprement bouleversante d'un bout à l'autre de la pièce. A côté d'elle, MM. Pierre-Richard Willm et Jean Galland ont joué faux avec une persévérance qui m'interdit d'insister sur leur cas.

LE CINÉMA

par DENIS MARION

LES JEUX SONT FAITS

Dans un pays soumis à une dictature, le secrétaire de la milice empoisonne sa femme pour épouser sa belle-sœur. Au même instant, un militant syndicaliste, qui préparait une insurrection pour le lendemain, est tué d'un coup de feu. Ces deux êtres, qui ne s'étaient jamais vus, se rencontrent chez les morts : ceux-ci, en effet, invisibles et impalpables, continuent à se mêler aux vivants, assistant à tout sans pouvoir agir. L'ouvrier et la riche bourgeoise constatent qu'ils étaient faits l'un pour l'autre et obtiennent de revenir à la vie. Si, durant vingt-quatre heures, ils ont réussi à s'aimer, ils auront droit à une existence entière. Quand ils sont redevenus vivants, ils s'aperçoivent que leur condition sociale rend très difficile leur amour ; de plus, Pierre est plus intéressé par son activité politique que par Eve. Aussi mourront-ils tous deux à l'expiration du délai de vingt-quatre heures.

Les Jeux sont faits : même doté de la sagesse de l'au-delà, l'homme ne saurait recommencer sa vie. Tel est le scénario de Jean-Paul Sartre, et le soin qu'il a pris de le faire paraître en librairie simultanément avec la sortie du film atteste assez qu'il ne le renie pas.

La thèse en est déconcertante : le destin de l'homme consisterait à rencontrer « la femme qui est faite pour lui » et à « l'aimer en toute confiance » (je cite textuellement). Ce destin est assez puissant pour triompher de la mort, mais il se laisse contrecarrer par les activités professionnelles, la camaraderie et même les conventions mondaines. D'autre part, cette passion qu'ont conçue l'un pour l'autre deux êtres désincarnés ne se réalise que dans leur union physique et est condamnée pour un retard de cinq minutes à un rendez-vous. Devant ces contradictions, j'ai l'impression que Sartre a voulu donner une version existentialiste aux postulats sur lesquels sont bâties les intrigues amoureuses des films les plus conventionnels et qu'il n'a pas résolu le désaccord fondamental qui existe entre ces deux conceptions.

Les moyens mêmes qu'il a employés trahissent son malaise. L'idée des morts qui se mêlent aux vivants, pour avoir été fréquemment utilisée à l'écran aussi bien que dans la littérature, n'en est pas moins valable et efficace. Mais la forme puérile qui lui a été donnée ne se justifierait que par une authentique naïveté que les personnages ne possèdent pas plus que l'auteur. Ni Sartre, ni un militant révolutionnaire, ni une femme riche et cultivée n'imaginent au XXe siècle que le passage de vie à trépas est comptabilisé dans une arrière-boutique sur un gros registre tenu par une vieille dame. Ils savent également tous les trois que la race humaine a plus de cinq cents ans d'existence, de sorte que, si les morts continuent à errer sur terre, ils sont vraiment représentés d'une manière bien incomplète par « des mousquetaires, des romantiques, des modernes » ou par « un colosse médiéval, un milicien, un très vieil homme à moustache blanche, un officier en dolman à brandebourgs et culotte collante, trois vieux messieurs en veston bordé et pantalon rayé ».

Quand un auteur se meut dans l'arbitraire total, comme c'est le cas chaque fois qu'intervient un surnaturel quelconque, le moins qu'on puisse lui demander, c'est d'obéir à sa propre logique. En renvoyant Pierre et Eve sur terre, la comptable leur dit : « Nous remettrons les choses dans l'état où elles se trouvaient à la minute même où vous êtes morts. » Or, dans l'intervalle, deux scènes ont eu lieu chez les vivants : la première dans la chambre du dictateur et la seconde dans un dancing en plein air. Nous reverrons se passer cette dernière, d'une manière d'ailleurs sensiblement différente, mais nous ne saurons jamais ce qu'il est advenu de la première, qui, pourtant, détermine la répression de l'insurrection. De sorte qu'il est absolument impossible de comprendre ce qu'elles représentent : ont-elles eu lieu et ont-elles été annulées par une décision de « la direction », comme dit la comptable ? Sont-elles une simple éventualité, au cas où Eve et Pierre seraient morts tout de suite ? Mystère. Et, si elles n'ont aucune signification, était-ce bien la peine de mobiliser la vie future pour nous les montrer ?

Le côté réaliste du drame n'est pas mieux réussi. On a fait valoir que Sartre écrivit son scénario sous l'occupation et, envisageant une réalisation immédiate, fut obligé de le situer dans un pays indéterminé. C'est une pauvre défaite. Quel est le pays où des snobs, voyant dans un dancing avec un ouvrier une femme qui appartient à leur monde et qu'ils connaissent personnellement, l'insultent de la manière suivante :

1° Ils font, d'une manière visible, « des gorges chaudes de l'attitude d'Eve et de Pierre. L'un des cavaliers et l'une des femmes se tiennent les mains d'un air enamouré tandis que les autres pouffent » ;

2° « L'un des hommes relève le col de son veston et mime une java vache » ;

3° « Pendant qu'Eve et Pierre dansent, un autre snob demande à l'orchestre de jouer une valse musette assez vulgaire. »

Sur quoi Eve apostrophe les rieurs en ces termes : « Pauvres imbéciles ! Vous êtes contents de vous, n'est-ce pas ? Eh bien, je vais vous faire plaisir : vous pouvez répéter partout que je quitte mon mari, que j'ai un amant et qu'il travaille de ses mains. » Je ne crois pas exagérer en disant que cette scène s'inscrit dans la tradition illustrée par *Trompée au seuil de la chambre nuptiale.*

L'insurrection relève de la même optique. Ces conciliabules de conspirateurs dans une chambre sordide empruntent au mélo à la fois sa puérilité et ses répliques à l'emporte-pièce : « Les gars sont gonflés à bloc. Si nous attendons, nous risquons de ne plus les tenir en main. » « Demain soir, nous coucherons dans la chambre du régent. » « Tu ne veux pas répondre ? — Je vous dis que je ne peux pas, nom de Dieu ! Et, même si c'était que je ne veux pas, je suis votre chef, oui ou non ? »

Aussi n'est-il pas étonnant qu'ayant visé aussi bas Sartre se soit laissé aller à un dialogue d'une incroyable platitude. Certes, je n'aime pas à l'écran des phrases trop bien écrites, mais, de là à tolérer des formules toutes faites qui ne sont même pas en situation, il y a de la marge.

L'auteur des admirables nouvelles du *Mur* et de ce chef-d'œuvre qu'est *Huis-Clos* doit une revanche à l'écran.

PETITES CHRONIQUES

BIBLIOGRAPHIE

La Vie commence demain

Depuis quelque cinq ans que l'Amérique et les Américains sont mêlés intimement à notre vie, nous pensions un peu les connaître. André Labarthe est le seul Français qui ait assisté à l'opération désormais historique de Bikini, et nous lui devons déjà de cette expérience un récit entre tous fantastique. Mais non moins étonnant est le voyage qu'il nous raconte aujourd'hui dans le domaine de la vie quotidienne.

L'auteur a vu, a regardé, a compris. Aux super-usines d'aviation, à Détroit, capitale de l'automobile, à Pittsburg, capitale de la métallurgie, dans les laboratoires, les usines, les buildings des magnats de l'industrie et de la finance, il a interrogé les techniciens, les capitaines d'industrie, les grands services, les ouvriers, les paysans.

Livre de curieux, mais aussi de moraliste et de philosophe qui, devant cette accélération vertigineuse de la science, est saisi d'angoisse, hésite devant l'avenir et conclut : « Tout homme est menacé par un laboratoire qu'il ignore. »

Simone et ses compagnons

Les Editions de Minuit viennent de faire paraître en tirage limité, par souscription, sous les auspices de l'Amicale des Déportés, un recueil de souvenirs et de documents dédié à la mémoire de Simone Seailles, « Violette » dans la Résistance, qui mourut pour la France, à Theresienstadt, le 26 mai 1945.

Le souvenir des héros, qui vit toujours dans la mémoire de leurs compagnons, demeurera ainsi pour l'histoire.

L'Air de Londres

L'Air de Londres, de Jean Queval (Edit. Sullivan, est un titre explicite, mais auquel il ne faut pas se laisser prendre. L'auteur nous promène à travers l'East-End et le West-End, les tribunaux et le Parlement, les « pubs » et les parcs. La ville est présente, à chaque chapitre et à chaque ligne, mais elle n'est pourtant que le prétexte ou le tremplin d'une œuvre plus vaste.

Ce journaliste, qui a vécu huit ans en Angleterre, a su véritablement s'imprégner de l'atmosphère britannique, de ses brouillards comme de ses éclaircies, de sa laideur comme de sa gentillesse.

Essai, reportage, œuvre de moraliste, ce livre est un peu tout cela et il pourrait être encore une introduction à la vie anglaise, une préparation psychologique à un voyage en Angleterre.

Entraînez-vous à articuler

Voici un ouvrage qui va rendre les plus éminents services. C'est un manuel d'entraînement des organes de la voix et de la parole. Tous ceux qui préparent ou qui exercent une carrière où la voix et la parole jouent un rôle de première importance en tireront un large profit.

Le livre de M^me^ Martha de Panel est un véritable guide de l'articulation. Qui le lira, le travaillera, le suivra sera conduit vers la souplesse, la puissance et la facilité que tous les athlètes rêvent d'acquérir dans le domaine d'activité qu'ils ont choisi.

Vient de paraître

GÉNÉRAL TAHON

AVEC LES

BATISSEURS

DE

L'EMPIRE

Un vol. in-8° écu ill. : 390 fr.

GRASSET

UN EXPLOIT SOUS-MARIN

Le submersible *Alliance*, de la marine britannique, qui appartient à la classe A, vient de rentrer à Portsmouth après une croisière d'essai qui l'a conduit sur la côte ouest du continent africain. Au cours de cette randonnée, ce submersible de 1.250 tonnes est resté en plongée pendant plusieurs semaines consécutives, grâce à un nouvel appareil, dérivé du fameux « Schnorkel » allemand, qui permit aux sous-marins de l'Axe d'augmenter la durée de leur temps de plongée.

Jusqu'à cette invention un sous-marin ne pouvait rester immergé qu'autant que la capacité de ses batteries d'accumulateurs le lui autorisait, tandis qu'avec le dispositif Schnorkel cette limite se trouvait reculée, les moteurs diesel pouvant être utilisés en plongée. C'est le perfectionnement de cette invention qui permit à l'*Alliance* de rester immergée plusieurs semaines, au cours desquelles l'équipage n'eut pratiquement rien d'autre à faire que d'essayer de chasser l'ennui qui l'accablait.

C'est ainsi que l'un des matelots, qui s'était marié quelques jours avant l'appareillage, eut le temps d'écrire plus de cent vingt lettres à sa jeune femme.

De ces essais la marine britannique pourra tirer les leçons qui s'imposent pour l'amélioration des submersibles, dont le rôle, durant la dernière guerre, surtout du côté ennemi, a été si redoutable un moment qu'il faillit bien compromettre l'issue heureuse des opérations.

Pendant la plongée, l'équipage essaie de chasser l'ennui.

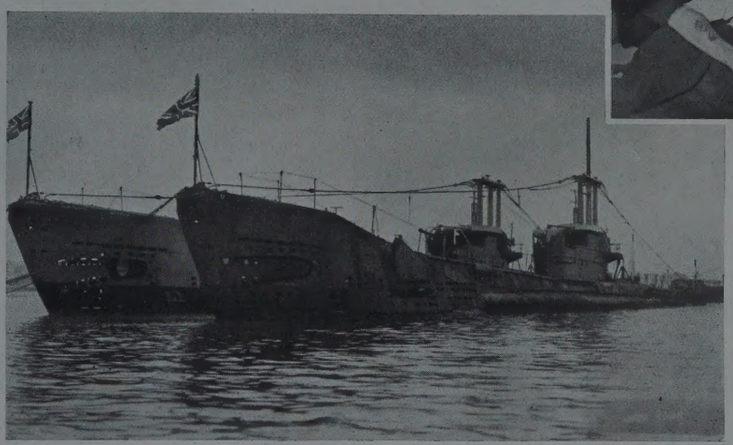

Le sous-marin Alliance *(au premier plan) à l'ancre dans la rade de Portsmouth.*

SAINT-GEORGES DE BOUHELIER

L'auteur dramatique Saint-Georges de Bouhelier vient de mourir à Montreux, en Suisse. Né à Rueil en 1876, il se sentit de bonne heure attiré vers le théâtre et s'attaqua toujours aux grands sujets, tels Œdipe, Napoléon, Jeanne d'Arc ou Louis XIV. Etonné de ne pas être toujours suivi par le public et par la critique, il en souffrit sans jamais perdre cependant confiance.

LES CONCERTS

Abondance de biens nuit parfois... il fallait, le même soir, opter pour Ninon Vallin ou pour Gérard Souzay. J'ai dû partager, regrettant de sacrifier l'hommage à Reynaldo Hahn, inscrit en seconde partie du récital Vallin, et les lieders de Brahms, au début du concert de Souzay. J'ai donc quitté notre *prima donna* sur les plus parfaites interprétations fauréennes qu'on puisse souhaiter (quel style, quelle merveilleuse technique vocale !), mais je la chicanerais volontiers pour son programme, où foisonnaient trop de célèbres mélodies du répertoire. Gérard Souzay, au contraire, offrait du rare (lieder d'Hugo Wolff) ou du neuf (premières auditions de Jacques Leguerney) ; c'est là sa moindre vertu et je ne saurais trop inciter ceux qui ne connaissent pas encore ce jeune baryton à l'aller entendre, quand l'occasion s'en présentera : chargé de dons, Gérard Souzay, comme Panzéra ou Bernac, est de ces chanteurs de race qui laissent une impression profonde et qu'on suit fidèlement.

Au Théâtre des Champs-Elysées, après l'*Orphée* de Glück, c'est, en concert également, *Pelléas et Mélisande*, donné par l'Orchestre national, sous la direction d'Inghelbrecht, et c'est, enfin réalisée, l'idéale exécution du chef-d'œuvre de Debussy ; Irène Joachim, lointaine, attirante, née pour incarner Mélisande, Camille Mauranne, Pelléas fervent et tendre, Etcheverry, superbe Golaud, André Vessières, jeune encore mais combien émouvant Arkel, Hélène Bouvier et Jacqueline Cellier, l'une pleine de noblesse, l'autre, de grâce et de candeur, et, par-dessus tout, un orchestre où tout chante, tout vit intensément et qui, sous la baguette d'Inghelbrecht, ressuscite les enchantements autrefois révélés par Messager.

Saluons la rentrée de Walter Gieseking, un des plus grands pianistes de notre temps. Gieseking crée, enseigne, à chaque fois qu'il interprète. Divin comme le divin Mozart dans le Concerto en *la*, il est, dans le Concerto en *mi* bémol, le grand Liszt en bataille, romantique, fulgurant, dominateur ; et nous savons encore que, sorcier du son, il est, dans les Préludes, Debussy lui-même ; n'allons pas plus loin : les comparaisons viendraient à manquer. Souhaitons simplement qu'en un monde paisible un artiste de cette trempe puisse, longtemps encore, frapper ou caresser le clavier de ses doigts magiciens.

L. MAURICE-AMOUR.

(Voir la suite page 4.)

MISS FRANCE

Le 23 décembre dernier, M^lle^ Yvonne Viseux, qui est âgée de vingt ans, a été élue miss France, au cours d'un gala donné au Palais de Chaillot. M^lle^ Viseux, qui portait déjà le titre de miss Côte d'Azur, a été choisie entre quarante candidates par un jury composé de nombreuses personnalités du théâtre, du cinéma et de la presse.

Jean Cayrol

PRIX

RENAUDOT

POUR SON ROMAN

Je vivrai l'amour des autres

★ ON VOUS PARLE ★★ LES PREMIERS JOURS

« Parmi les romans nouveaux, celui de Jean Cayrol est le seul qui ait une qualité littéraire authentique. »

A. ROUSSEAUX (France-Illustration)

Réimp. 1 vol. : 290 fr.

AUX ÉDITIONS DU SEUIL

GALERIE

"COULEUR DU TEMPS", 9, rue Arsène-Houssaye, MARQUET, GERNEZ, LAPRADE, CERIA, H. de WAROQUIER, WLERICK.

ACTUALITÉ JURIDIQUE

A propos des baux commerciaux

La législation sur les loyers, que nous avons étudiée ici (1), a laissé en dehors de ses prévisions les baux portant sur des locaux à usage commercial, industriel ou artisanal. Un décret du 19 mars 1947 a amorcé la codification des textes relatifs à la matière.

La législation actuelle se réfère à deux ordres d'idées : renouvellement des baux et détermination du prix du loyer.

Le renouvellement des baux fait l'objet de la loi du 30 juin 1926, complétée par celle du 18 avril 1946. Cette législation accorde, en principe, au locataire dont la jouissance remonte au moins à deux ans le droit à un nouveau bail, d'une durée égale à celle du bail en cours, et pour un prix à fixer par voie d'arbitrage. Toutefois, ce droit peut être mis en échec par la volonté du bailleur, qui demeure libre de reprendre les lieux loués, sans indemnité, dans le cas de motif légitime (occupation par lui-même ou par ses ayants droit), et à charge de payer une indemnité dans le cas contraire, toute autre stipulation étant frappée de nullité. Toute sous-location est subordonnée à l'appel en cause du propriétaire.

Une loi du 3 septembre 1947 déclare prorogés *de plein droit,* jusqu'au 1er janvier 1949, les baux non encore renouvelés, sous la seule condition que les titulaires ou leurs ayants droit occupent effectivement les lieux loués.

Si cette législation est relativement simple, il n'en va pas de même pour celle qui veut déterminer le prix du loyer.

Voici tout d'abord la loi du 12 juillet 1933 (modifiée par la loi du 14 juin 1934) qui, d'une part, donne au preneur dont le bail, d'une durée d'au moins six ans, est antérieur au 1er juillet 1932, le droit d'obtenir une réduction du prix du loyer, sur la base de « la valeur locative au jour de la demande », compte tenu de tous les éléments d'appréciation. — Jouit de la même faculté, en sens inverse, pour les baux antérieurs au 1er janvier 1944, le bailleur dont la propriété est antérieure à cette date. — Dans les deux cas, la revision peut être demandée lorsque, depuis la conclusion du bail, les conditions économiques se sont modifiées au point d'entraîner une variation de plus d'un quart de la valeur fixée comme ci-dessus.

Deuxième texte : décret du 16 juillet 1935, retenant le bénéfice d'une nouvelle demande de revision au seul locataire.

L'équilibre entre les droits des deux parties est rétabli par le décret du 1er juillet 1939, qui autorise la revision lorsque, par le jeu d'une clause d'échelle mobile, le prix se trouve modifié de plus du quart, le critérium demeurant celui fourni par la loi de 1933 : valeur équitable au jour de la demande.

L'aridité de ces textes est attestée par un arrêt de la cour d'appel de Paris du 22 juillet 1947, aux termes duquel « l'article 5 de la loi du 2 juillet 1933 donne au propriétaire le droit de demander *non pas la remise du bail,* mais seulement *la revision de la réduction précédemment obtenue par le locataire* en vertu de l'article 2 de la même loi, et ce, quelle que soit l'amplitude des variations ».

Enfin, brochant sur le tout, une loi du 2 septembre 1947 porte que le prix des baux prorogés au delà du 1er janvier 1948 sera fixé à compter de cette date, et pour la durée de la prorogation, conformément aux dispositions (art. 3, al. 2, 4, 5 et 6) de la loi de 1926, c'est-à-dire par voie d'arbitrage, « les arbitres devant tenir compte de toutes considérations de fait et, notamment, de la situation économique ».

Tâchons de tirer de ce labyrinthe une conclusion pratique.

Ainsi, le droit à la revision, en ce qu'il est accordé au locataire, est devenu, du fait de l'économie générale, purement platonique.

A l'inverse, cet élément joue en faveur du bailleur lorsque le bail a été prorogé, c'est-à-dire toutes les fois que le preneur se trouve dans les lieux loués.

La nécessité de continuer et de concilier des textes se rapportant à des ordres d'idées différents atteste la nécessité de la refonte annoncée. Il est urgent que la matière des rapports entre propriétaires et locataires soit, enfin, réglée dans son ensemble par un texte unique, équitable et cohérent.

P.-L. R.

(1) Voir nos numéros des 15 et 22 février, 1er mars et 26 juillet 1947.

RENOIR. — *Etude de nu. Exposition « Beautés de la Provence » à la Galerie Charpentier.*

A TRAVERS LES GALERIES

Par certains côtés, l'art de Paul Mach n'est pas sans rappeler celui des peintres naïfs. Si ses paysages minutieux de la Galerie Cambacérès, toujours narratifs, révèlent un tempérament assez poétique et amoureux de la nature, ils manquent néanmoins par trop de caractère plastique.

Quelques-uns des paysages méridionaux et de la Côte-d'Or que Gabriel Venet expose à la Galerie Lorenceau possèdent une certaine ampleur de facture qui les fait considérer comme bien supérieurs à la majorité des autres, traités dans une facture plus étriquée d'où le sentiment paraît absent.

C'est à la Galerie-librairie Charpentier qu'Yves Alix a exposé les dessins et les divers états des gravures qu'il exécuta pour servir d'illustrations à *Antigone* de Sophocle. Puissamment composées, ces planches, dont le déroulement constitue une sorte de fresque, atteignent par la juste distribution de leurs plans, par leur écriture incisive ou pesante, à un authentique style tragique.

Artiste non figuratif, Mario Nissim nous montre chez Creuze de nombreuses toiles de valeur très inégale. Parmi ces peintures, nous avons préféré, à celles dans lesquelles le peintre a employé une débauche de couleurs appliquées en teintes plates, celles plus économes de moyens, c'est-à-dire plus expressives. Voisinant avec ces peintures, remarquons quelques panneaux plastiques, composés de morceaux de bois taillés et peints, puis collés les uns sur les autres ou juxtaposés. Ces travaux, par la fraîcheur de leur coloris et la propreté de leur exécution, ont la saveur de jeux étonnamment puérils et charmants.

Chez Jean Fous, la poésie ne vient pas s'ajouter à la peinture, ni le contraire. Ces deux qualités sont intimement mêlées et confondues dans un art où le mot maladresse n'a pas de sens. Tous les paysages et les compositions que l'artiste a représentés font partie d'un univers qui ne se pose pas de questions philosophiques et oiseuses. Art pour art et poésie pure y ont perdu toute signification. Vues de la zone et marchés aux puces, paysages parisiens et scènes d'imagination se côtoient sur les cimaises de la Galerie Roux-Hentschel qui confirment le tempérament artistique de Jean Fous, fait d'humour et de mélancolie, d'ingéniosité d'expression et d'intuition plastique.

Paysages flamands et méridionaux se côtoient à l'exposition qu'a organisée Pricert à la Galerie Cambacérès. Cet artiste raconte avec conscience et honnêteté le pittoresque, la couleur locale et le caractère des motifs qui se sont imposés à lui. Art essentiellement narratif, c'est-à-dire épousant scrupuleusement les contours de la réalité objective, l'art de Pricert est la concrétisation aimable et souvent extra-plastique d'une vision rarement inventive.

L'exposition de Prassinos, chez Billiet, groupe les illustrations qu'il réalisa pour l'*Histoire tragique de Roméo Montecchio et Giulietta Cappelleta,* de Mgr Matteo Bandello. Dans ses gravures, M. Prassinos n'a pas cherché à imiter en quoi que ce soit l'art de l'époque où le livre fut écrit. Il a exprimé le texte dans le style et par l'écriture qui lui sont familiers. D'une graphie presque constamment inventée, rappelant encore par moments Picasso, les gravures exposées, tirées sur basane ou sur plâtre, constituent un bel exemple des possibilités de l'illustration moderne. Nous avouons avoir préféré aux planches où l'artiste a multiplié les tailles les œuvres où seul un trait suffit à exprimer le contour et à suggérer le volume.

Fernand Maillaud, paysagiste, nous présente, à la Galerie Van Ryck, des extérieurs de la Provence, du Limousin et du Berri. Venu d'un art assez proche de l'impressionnisme, il a évolué vers une expression qui, toujours réaliste, a gagné en ampleur.

Schneider ne considère pas le dessin comme la base de départ indispensable de l'œuvre peinte, et encore moins comme un complément. Visiblement, dans les dessins abstraits qu'il nous montre chez Lydia Conti, dessins au fusain rehaussés de craies de couleurs, l'artiste n'a pas songé à l'exploitation picturale future des thèmes graphiques inventés, mais, au contraire, a envisagé ceux-ci comme constituant une œuvre indépendante, possédant une vie autonome. Invention et clarté dans la conception, sobriété et économie dans les moyens d'expression, autorité et sensibilité dans l'exécution paraissent être les qualités propres de Schneider. Signalons que si la peinture de l'artiste reste plane dans certains de ses dessins, fait assez curieux, un univers spatial a été reconstitué.

DENYS CHEVALIER.

LES ÉCHECS (N° 40)

Etude n° 41,
par J. Vancura.
« 28 Rijen » 1926.

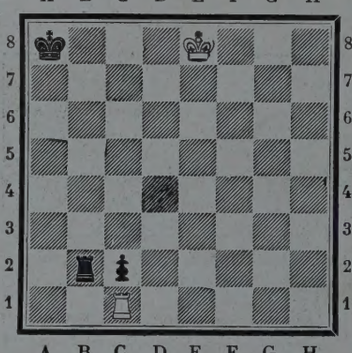

Les blancs jouent et font nulle.

Etude par les frères Platoff.
Deutsche Schachzeitung 1908.

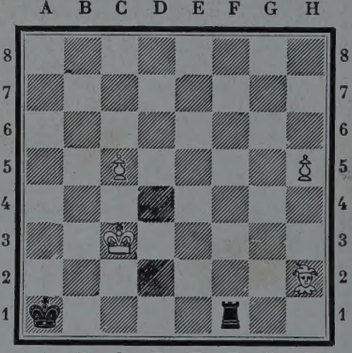

Les blancs jouent et gagnent.

Cette magnifique étude illustre un thème cher aux deux grands compositeurs russes.

1. Rç3-b4 !, Tf3-f5 ! (1). — 2. ç5-ç6, Tf5×h5. — 3. ç6-ç7, Th5-h4† (2). — 4. Rb4-b5 ! (3), Th4-h5†. — 5. Rb5-b6 ! (4), Th5-h6†. — 6. Fh2-d6 !! (5), Th6×d6†. — 7. Rb6-b5 (6), Td6-d5†. — 8. Rb5-b4, Td5-d4†. — 9. Rb4-b3, Td4-d3†. — 10. Rb3-ç2 !, Td3-d4 !. — 11. ç7-ç8 : tour !! (7), Td4-a4. — 12. Rç2-b3 gagne, les noirs perdant leur tour ou étant mat par Tç8-ç1.

Commentaires : (1) Si 1. ..., Tf1-b1†. — 2. Rb4-ç4 ! (2. Rb4-a5 ?, Tb1-h1 ! nulle) 2. ..., Tb1-ç1†. — 3. Rç4-d5, Tç1-d1† (3. ..., Tç1-h1. — 4. Fh2-é5†, R joue. — 5. ç5-ç6, Th1×h5. — 6. ç6-ç7). — 4. Rd5-é6, Td1-ç1 (4. ..., Td1-é1†. — 5. Fh2-é5† et 6. ç5-ç6). — 5. Fh2-d6, Ra1-a2. 6. h5-h6, etc. — (2) Si 3. ..., Th5-h8. — 4. Fh2-é5† et 5. F×T. — (3) Et non 4. Rb4-ç5 ?, Th4×h2 nulle, les noirs ripostant à 5. ç7-ç8 :D ? (5. Rç5-ç6 ! fait nulle), par Th2-ç2† gagne. — (4) Et non 5. Rb5-ç6 ?, Th5×h2 nulle. — (5) Un sacrifice surprenant qui va permettre de mettre fin aux échecs de la tour, en la forçant à se rapprocher du roi blanc. — (6) Nous sommes maintenant arrivés à une position connue. Le roi blanc doit redescendre en ç2 en parcourant la colonne b. Il ne doit pas venir sur la colonne ç à cause du mouvement tournant 7. Rb6-ç5 ?, Td6-d1 ! suivi de Td1-ç1 nulle. — (7) La dernière pointe de cette splendide étude. Si 11. ç7-ç8 : dame ?, Td4-ç4† !!. — 12. Dç8×ç4, pat.

ANDRÉ CHÉRON.

AVIS FINANCIER

CRÉDIT LYONNAIS

Situation au 31 octobre 1947

Le total de la situation au 31 octobre atteint 141.595 millions, en augmentation de 987 millions par rapport à la situation précédente.

Au passif, les comptes courants progressent de 2.126 millions. Les comptes de chèques, les banques et correspondants et les créditeurs divers fléchissent respectivement de 456, 473 et 1.240 millions.

Du côté de l'actif, on constate une augmentation de 895 millions des comptes courants et une diminution de 628 millions du poste avances et débiteurs divers.

PHILATÉLIE

L'ACTUALITÉ FRANÇAISE

Une intéressante émission vient d'avoir lieu en décembre, celle d'un nouveau 15 fr. destiné à remplacer dans la série courante dite « touristique » la même valeur au type « Rocamadour ». Le sujet choisi est particulièrement évocateur : l'abbaye fortifiée de *Conques*, qui est une construction romane des XII^e^-XIII^e^ siècles. Le village de Conques est situé dans l'Aveyron, sur un affluent du Lot. Ce timbre a été dessiné et gravé par Pierre Gandon ; la mise en vente a débuté le 18 décembre.

Une vignette provisoire a été émise le 14 novembre : afin d'utiliser les stocks restants du 1 fr. 30 bleu *Cérès*, périmé depuis le dernier changement des tarifs, on l'a en effet surchargé en rouge d'une nouvelle valeur « 1 fr. ».

D'autre part, l'administration des postes annonce l'émission prochaine d'une vignette dédiée à la mémoire du général Leclerc.

Des cachets commémoratifs ont été accordés ces derniers temps à des manifestations diverses. Notons, entre autres :

1° Cachets ordinaires : congrès de la Fammac, à Dijon (4-5 octobre), Salon de l'automobile, à Paris (23 octobre-15 novembre) ;

2° Cachets illustrés de grand format : Exposition philatélique de Pau (4-5 octobre), d'Agen (18-19 octobre), de Bergerac (25-26 octobre), de Puteaux (10-11 novembre), Exposition philatélique des cheminots (Paris, 9-11 novembre), enfin Exposition du cinquantenaire de Clément Ader (Paris, 11-17 novembre).

LES ÉMISSIONS DE LA ZONE D'OCCUPATION FRANÇAISE EN ALLEMAGNE

On sait que la zone française d'occupation en Allemagne continue d'employer ses timbres particuliers et que les vignettes émises pour les trois autres zones avec la légende *Deutsche post* n'y ont pas cours. Depuis décembre 1945, on utilisait une série unique, illustrée d'armoiries et des effigies de Gœthe, Schiller et Heine. Cette émission portait la légende *Zone française*.

En 1946, on décida de scinder notre zone d'occupation en quatre unités postales et de doter chacune d'une série spéciale. Ce programme a été peu à peu réalisé au cours de cette année, mais n'est pas encore complètement rempli, en raison des difficultés techniques qu'il rencontrait.

En effet, ces émissions, dues au même artiste, M. K. Jonynas, sont imprimées en Allemagne même, à Offenburg — et non plus par les soins de l'Atelier du Timbre français qui s'était chargé des premières vignettes.

Les quatre séries sont de composition identique : dix-huit valeurs de petit format (du 2 au 80 pf.), deux de grand format (84 pf. et 1 Mk.) ; seuls les types diffèrent. La première émission fut celle de la *Sarre*. Avec la légende *Saar*, elle évoque successivement un mineur, une fonderie, des femmes au travail, l'abbaye de Mettlach. Les deux fortes valeurs ont pour sujet une effigie du maréchal Ney (84 pf.) et la vue d'une boucle de la rivière Sarre (1 Mk.).

Le second ensemble est consacré à la province de *Bade*. Parmi ces vignettes à légende *Baden*, on notera l'effigie du poète local Joh. Peter Hebel (qu'il ne faut pas confondre avec le dramaturge Hebbel) et celle de Hans Baldung Grien ; enfin, des vues du château de Rastatt, du lac de Constance, de la Forêt-Noire (84 pf. Höllental) et de la cathédrale de Fribourg-en-Brisgau (1 Mk.).

La série de l'Etat *Rhéno-Palatin* (légende *Rheinland-Pfalz*) est fort intéressante. Les personnages célèbres qu'elle évoque ne sont autres que, par ordre historique : Charlemagne (1 Mk. *Carolus Magnus*) ; Gutenberg, originaire de Mayence (75 pf., etc.) ; Beethoven (2 pf.) et Karl Marx (12 pf.), qui vit le jour à Trèves, en 1817. Ajoutons une figure moins connue, l'évêque réformateur von Ketteler, né en 1811 (3 pf.). Les sites ne sont pas moins typiques : *la Porte Noire*, de Trèves (12 pf., etc.), un dolmen (16 pf.), les cathédrales de Worms (24 pf.) et Mayence (45 pf.), puis un paysage rhénan caractéristique, les ruines du burg de Gutenfels dominant une île du grand fleuve.

Le dernier groupe est celui du *Wurtemberg* (ou Württemberg). Il comprend, notamment, les effigies de Schiller, né à Marbach en 1759, et du grand poète Hölderlin, des vues de Bebenhausen et Wangen, le château de Lichtenstein (84 pf.) et la façade de l'église baroque de Zwiefalten (1 Mk.). Les quatre séries sont d'une excellente facture artistique et forment un ensemble qui fait honneur à l'administration française.

JACQUES BELLAY.

M. DUPUIS, Dessinateur Publicitaire
38, Bd Voltaire, PARIS XI^e^ - Tél. : Roq. 68-84

PIDAULT, Armurier - BOCHOT, succr
42, rue de l'Arcade, Paris 8e - Tél. : Anj. 36-20

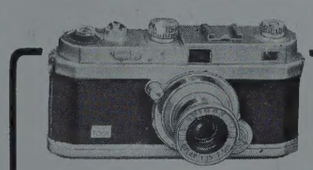

LE FOCA
★ ★
L'APPAREIL PETIT FORMAT FRANÇAIS - HAUTE PRÉCISION
EN VENTE AU
PHOTO-HALL
5, RUE SCRIBE - PARIS-9e
NOTICE SPÉCIALE GRATUITE
CATALOGUE GÉNÉRAL 15 Frs

EXIGEZ CHEZ VOTRE HORLOGER LE BRACELET CUIR
MAROQUIN **SELIVA** VÉRITABLE

UN CADEAU de GOUT est SIGNE
GERFAUX
MAISON FONDÉE EN 1851
EN VENTE DANS LES MEILLEURES MAISONS DE BIBELOTS D'ART
GROS : 5, rue des Haudriettes, PARIS-IIIe
Téléphone : ARChives 34-20

OPÉRA 22-97
Georgette Lené
haute Mode
22, R. GODOT DE MAUROY

Le combustible est rare!

Les joints brevetés Superhermit...
vous permettront de faire durer votre attribution plus longtemps en fermant hermétiquement vos portes et fenêtres, supprimant ainsi les déperditions de chaleur, les courants d'air, infiltrations de vent, pluie, bruit, et poussière. Avec l'économie de chauffage ainsi réalisée (40 %) vous récupérerez les frais d'installation en 2 ans ½. Les joints métalliques brevetés Superhermit, garantis 15 ans, sont fournis comme avant guerre, en bronze phosphoreux.

Pour bien comprendre notre procédé, demandez de suite notre documentation N° 101
SUPERHERMIT
79-81, Fbg Poissonnière, Paris
Tél. : Provence 80-89
Brevet mondial
Agents et pose dans toute la France.

ÉLEVAGE DE CHIENS BOXERS
JEUNES DISPONIBLES
1, rue Mouzaïa - Paris (XIX^e^). — BOT. 14-38

OFFICIERS MINISTÉRIELS

SÉQUESTRE DES PROFITS ILLICITES
Vente au Palais de Justice, à Paris, le 24 janvier 1948, à 14 heures

IMMEUBLE INDUSTRIEL

sis à CHOISY-LE-ROI (Seine)
18 à 26, QUAI de CHOISY, avec

MATÉRIEL DE FONDERIE, LAMINAGE

TRÉFILERIE pour FABRICATION D'ACIERS SPÉCIAUX et le TRAVAIL de MÉTAUX NON FERREUX
(en cours d'installation)
EMBRANCHEMENT FERROVIAIRE relié à la gare de CHOISY-LE-ROI

Obligation de prendre en charge, en sus du prix, les **contrats en cours** pour l'**achèvement** de l'**installation** et la **livraison** du

MATÉRIEL NÉCESSAIRE à l'EXPLOITATION

(environ quinze millions)
Superficie : 8.299 mètres carrés 77

Mise à prix : 39.000.000 de francs

S'adresser : **Me GIRY**, avoué, 78, boulevard Malesherbes, et à la **DIRECTION DES DOMAINES**, 9, rue de la Banque, à PARIS.

RUBRIQUE IMMOBILIERE

Recherche, achat ou location, propriété 6 p. environ, si possible confort et bon état. Proximité immédiate village. Potager avec parc, verger ou terrain. Possibilité ferme attenante. Rayon 50 km maximum Paris. Toutes combinaisons, même viager, peuvent être étudiées. Ecrire M. N. C., 32, rue Chalgrin, Paris-16e.

COGNAC ROUYER

MAISON ROUYER-GUILLET ET Cie FONDÉE EN 1801

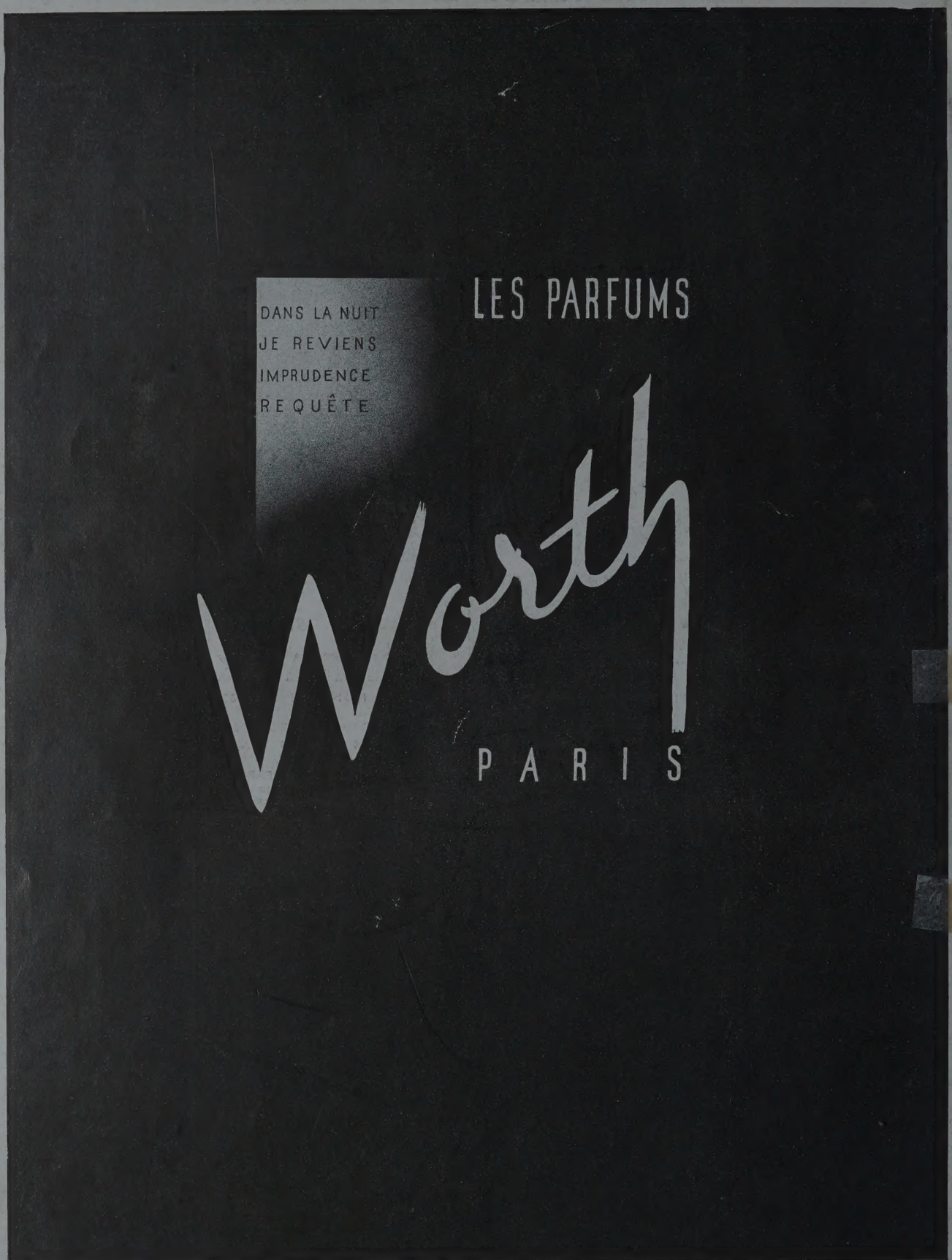

Le Directeur-Gérant :
GEORGES OUDARD.

Société Nationale des Entreprises de Presse. — Imprimerie de Bobigny.
Printed in France. — Publication hebdomadaire.

Dépôt légal 1er trimestre 1948.
Imprimeur nº 53.